

DEVANT L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, J.C.S.

No:150-05-002108-001 et al

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
Requérant

c.

GHISLAIN CORNEAU et al
Intimés

- et -

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
LE FJORD-DU-SAGUENAY et al**
Mises en cause

- et -

**LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE-DU-ROY ET
LA SEIGNEURIE DE MINGAN**
Intervenante

-et-

**LA PREMIÈRE NATION DE MASHTEUIATSH ET
LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT ET
LA PREMIÈRE NATION DE NUTASHKUAN**
Intervenantes

COMPARUTIONS :

Me LEANDRO ISAI STEINMANDER

Me DANIEL BENGHOZI

Procureurs du requérant

Me DANIEL CÔTÉ

Procureur des intimés et de l'intervenante

Me RICHARD BERGERON

Me NANCY FILLION (absente)

Procureurs des intervenantes

AUDITION DU 20 NOVEMBRE 2013

VOLUME 8

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PIÈCES 3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 3

PREUVE DES INTIMÉS ET DES INTERVENANTES

LILA POIRIER

Interrogée par Me Daniel Côté 6
Contre-interrogée par Me Benghozi 15
Contre-interrogé par Me Bergeron 21

JEAN-FRANÇOIS PERRON

Interrogé par Me Côté 29
Contre-interrogé par Me Benghozi 56
Contre-interrogé par Me Bergeron 73

CLERMONT MALTAIS

Interrogé par Me Côté 85
Contre-interrogé par Me Steinmander 126
Contre-interrogé par Me Bergeron 141
Réinterrogé par Me Côté 155

REPRÉSENTATIONS 156

AJOURNEMENT

CAUSE CONTINUÉE AU MOIS DE MARS 2014

LISTE DES PIÈCES

PIÈCE I-44 :

Lettre datée du 8 juillet 1921
du curé Georges Gagnon et réponse
de l'agent Tessier du 14 septembre 1921 115

1 **L'AN DEUX MILLE TREIZE**, ce vingtième (20e) jour du
2 mois de novembre :

3
4 **(COMMENTAIRES D'OUVERTURE)**

5 **(LES PROCUREURS S'IDENTIFIENT)**

6
7 **LA COUR (L'HONORABLE J. ROGER BANFORD, J.C.S.) :**

8 Alors, ce matin on est encore dans la preuve des
9 intimés. Alors, Maître Côté, vous avez encore
10 quelques témoins à faire entendre?

11 **Me DANIEL CÔTÉ :**

12 Oui. Ce matin j'ai trois témoins. Il va y avoir
13 madame Lila Poirier concernant les cartes, monsieur
14 Jean-François Perron et un dernier témoin, Clermont
15 Maltais.

16 **LA COUR :**

17 Dites-moi, Maître Côté, parmi les intimés, est-ce
18 qu'il est possible qu'on n'ait pas eu l'occasion
19 d'entendre l'un d'eux, monsieur Gabriel Jean?

20 **Me DANIEL CÔTÉ :**

21 Gabriel Jean, il n'a pas été entendu. Il a été
22 interrogé par le procureur général. Monsieur Jean
23 travaille en forêt, puis j'ai de la difficulté à
24 réussir à trouver un temps pour le faire venir.
25 C'est le beau-frère de Marc Simard, qui est venu.

1 Lui, il était en maladie, alors j'ai pas eu de
2 misère à l'avoir. Maintenant, il y a deux autres,
3 Marc Bouchard et Dany Piché, qui sont les
4 copropriétaires avec monsieur Jean-François Perron.
5 Alors, j'ai décidé de faire entendre juste monsieur
6 Perron. C'est des amis qui sont ensemble, dans le
7 même chalet et qui font à peu près la même chose.

8 **LA COUR :**

9 Et quant à monsieur Jean, votre preuve, est-ce que
10 vous avez l'intention de la faire avec
11 l'interrogatoire?

12 **Me DANIEL CÔTÉ :**

13 Oui. Oui, Monsieur le juge.

14 **LA COUR :**

15 Est-ce que c'est déposé?

16 **Me DANIEL CÔTÉ :**

17 Oui, c'est déposé. Le procureur général a interrogé
18 tout le monde, tous les interrogatoires ont été
19 produits à la Cour.

20 **LA COUR :**

21 Alors, donc peut-être que ça serait bon, pour les
22 notes, que vous me le rappeliez à la fin de votre
23 présentation.

24 **Me DANIEL CÔTÉ :**

25 Parfait. Alors, Madame Lila Poirier.

PREUVE DES INTIMÉS ET DE L'INTERVENANTE

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingtième (20e) jour du mois de novembre, **A COMPARU** :

LILA POIRIER, âgée de 60 ans, domiciliée au 145, du Plateau à Dolbeau-Mistassini, Québec;

LAQUELLE, après avoir prêté serment, dépose et dit comme suit :

INTERROGÉE PAR Me DANIEL CÔTÉ,

Procureur des intimés et de l'intervenant :

Q Bonjour, Madame Poirier.

R Bonjour.

Q Alors, vous êtes membre de la Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la Seigneurie de Mingan, c'est exact?

R C'est exact.

Q Vous faites partie de quel clan de cette communauté-là?

R Je fais partie du clan métis Ouananiche. Je suis registraire.

Q Vous êtes registraire du clan métis Ouananiche. Ça fait combien de temps que vous faites ce

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

travail-là?

R Depuis, 2008, 2009.

Q 2008, 2009?

R Oui.

Q O.K. Vous avez eu l'occasion de travailler sur les emplacements des camps des membres du clan, c'est exact?

R Oui.

Q Pourriez-vous expliquer à la Cour comment vous êtes venue à travailler sur ce travail-là, en particulier?

R Moi, je demandais, bien, aux membres, quand ils venaient faire leur renouvellement chez moi, parce que le bureau est chez moi, en même temps je leur demandais de mettre sur une carte, de me situer sur la carte où était leur chalet.

Q O.K. Les demandes de renouvellement, les gens se présentaient chez vous?

R Oui, c'est ça.

Q O.K. Vous aviez une carte?

R J'avais une carte, oui, une carte de la MRC Maria-Chapdelaine, parce que moi, dans le fond, c'était la MRC Maria-Chapdelaine, puis je leur demandais de me situer, puis je mettais un petit point rouge.

Q Alors, ils vous situaient quoi exactement, ces

1 membres-là?

2 R Ils me situaient où était leur chalet, leur tour,
3 s'ils avaient une tour.

4 Q Une tour de chasse, là?

5 R C'est ça.

6 Q O.K. Maintenant, est-ce que vous avez été aidée par
7 quelqu'un d'autre pour rédiger cette carte-là?

8 R Ah, j'ai pas mal fait ça... j'ai envoyé la carte,
9 par exemple, à Roberval, c'est un membre qui fait
10 partie du CA, pour qu'il fasse le coin de Roberval.
11 Puis en fin de compte, il n'a pas travaillé dessus.
12 Il en a pas ajouté.

13 Q O.K. Alors, il y a juste les membres du clan
14 Ouananiche?

15 R Oui, c'est juste les membres du clan Ouananiche.

16 Q Et les gens qui ne renouvelaient pas en allant vous
17 voir, par exemple, vous organisiez ça comment pour
18 connaître l'emplacement de leur camp?

19 R Bien, c'est sûr qu'il en manque beaucoup, là.

20 Q O.K.

21 R Parce que sur la carte, là, j'ai à peu près... j'ai
22 pas eu le temps de toute la faire. J'ai à peu près
23 40 % des gens qui sont passés chez moi, quand ils
24 venaient renouveler, je leur demandais.

25 Q Vous avez combien de membres dans ce clan-là?

1 R Dans cette période-là, on était, je le sais pas,
2 peut-être 200. Puis là, aujourd'hui, bien, ça a
3 doublé. Ça fait qu'encore là, bien, dans ce temps-
4 là, j'avais même pas fait tout le monde. Puis
5 aujourd'hui, je dis qu'il y a à peu près 40 % des
6 personnes que j'ai pu demander de...

7 Q Qui se sont rendus sur place, là.

8 R Oui, c'est ça.

9 Q Alors, est-ce que toutes les personnes que vous
10 avez vues avaient des camps ou s'il y a des gens
11 qui n'en avaient pas?

12 R Non. Ils avaient tous des camps.

13 Q O.K.

14 R Parce que je demandais seulement à ceux qui avaient
15 des camps, là. Pas à ceux qui en avaient pas, là.

16 Q O.K. Quand quelqu'un vous disait : « J'ai pas de
17 camp », vous le faisiez pas placer, j'imagine?

18 R Non, c'est ça. De toute façon, il avait pas
19 d'emplacement, il pouvait pas...

20 Q Mais est-ce que vous en avez eu des personnes qui
21 sont venues vous voir en vous disant : « Non, non,
22 on n'a pas de camp? »

23 R Non. Parce que je le faisais... quand c'était les
24 renouvellements, je leur demandais s'ils avaient un
25 camp en forêt ou s'ils avaient, je le sais pas,

1 moi, une roulotte ou seulement que l'été, tout ça,
2 mais c'était seulement ceux-là.

3 Q O.K. Alors, ceux que vous placiez, c'est juste ceux
4 qui avaient un camp?

5 R C'est ça.

6 Q O.K. Maintenant, est-ce que vous avez vérifié s'ils
7 avaient un bail ou s'ils avaient pas de bail?

8 R Oui, je leur ai demandé.

9 Q O.K. Alors, vous placiez différemment celui qui
10 avait un bail de celui qui avait pas de bail?

11 R C'est ça, qu'il avait un bail ou non. Et s'il était
12 dans la MRC, je lui demandais s'il avait un
13 emplacement, s'il avait un camp, s'il avait une
14 roulotte. Il me donnait son emplacement. C'est
15 comme ça que ça se passait.

16 Q O.K.

17 R Mais comme je vous dis, j'ai pas eu le temps de
18 tous les faire.

19 Q Mais ça a duré combien de temps? Sur quel nombre
20 d'années vous avez fait ça, ce...

21 R Ah non, ça a pas duré une année, là. Ça a été d'un
22 printemps à l'été, parce qu'on nous a demandé ça,
23 on me l'a demandé assez rapidement. Puis vu que je
24 suis registraire là-bas puis il y avait beaucoup
25 d'ouvrage, j'ai pas eu le temps d'appeler tout le

1 monde pour qu'ils viennent.

2 Q On parle du printemps de quelle année?

3 R C'est peut-être de... moi, je dis 2012.

4 Q L'an passé?

5 R Oui.

6 Q Je vais vous montrer une carte, Madame Poirier.

7 Alors, elle est cotée I-40. Alors, pourriez-vous

8 nous dire si c'est la carte sur laquelle vous avez

9 travaillé?

10 R Non.

11 Q Vous avez pas travaillé sur cette carte-là?

12 R Pas celle-là, elle était plus grosse.

13 Q Elle était plus grosse. Mais ça, c'est une carte

14 qui a été rapetissée.

15 R Oui, c'est ça.

16 Q C'est une copie de la carte.

17 R Oui.

18 Q Mais vous, vous aviez une plus grande carte. On l'a

19 fait rapetisser, avec des machines.

20 R Oui, bien là, c'est pour ça que... je peux pas

21 mentir, c'est pas celle-là.

22 Q O.K. Est-ce que les lieux étaient semblables?

23 R Oui, oui, oui, oui, oui. Je la reconnais très bien,

24 les points rouges, là, oui.

25 Q (Inaudible) que vous avez mentionné sur votre carte

1 (inaudible)?
2 R Oui, oui, oui. Oui.
3 Q Alors, on peut parler du secteur de quelle
4 municipalité environ?
5 R Ça, c'est la MRC Maria-Chapdelaine. C'est vraiment
6 ce secteur-là.
7 Q O.K. Alors, c'est les municipalités...
8 R Ça, c'est le secteur chemin Résolu, l'ancienne
9 Domtar, puis le nouveau, qu'on appelle dans notre
10 coin, là.
11 Q L'ancien Domtar puis le nouveau Domtar?
12 R C'est ça. Le nouveau chemin puis l'ancien chemin.
13 Q Puis les municipalités qui sont mentionnées sur
14 cette carte-là, c'est quoi exactement?
15 R Bien, c'est Dolbeau-Mistassini, puis ça commence à
16 le petit village Sainte-Élisabeth-de-Proulx, parce
17 que le chemin, il commence là.
18 Q O.K. Est-ce qu'on voit Girardville sur cette carte-
19 là?
20 R Là, j'ai pas mes lunettes, mais je crois que oui.
21 Q O.K. Alors, c'est le secteur qui est du côté ouest
22 du lac Saint-Jean? Côté nord-ouest.
23 R Écoutez, je suis pas experte d'une carte. Ça fait
24 que le monde, moi, j'avais ma carte puis ils me
25 situaient. Parce que vu que je connais mon coin,

1 nous où ce qu'on a notre chalet, c'est sûr que je
2 le connais, mais les autres coins, là, moi... je
3 suis pas experte.

4 Q O.K., c'était le membre en question qui vous
5 indiquait sur la carte où est-ce que c'était...

6 R C'est ça. C'est lui vraiment qui m'indiquait, puis
7 c'est pour ça que je l'avais envoyée, parce que je
8 voulais tout qu'on sorte. Mais on n'a pas eu le
9 temps de sortir les places topographiques, puis
10 j'ai pas eu le temps. Vraiment pas.

11 Q C'est beau, Monsieur le juge, j'ai pas d'autres
12 questions.

13 **LA COUR :**

14 Q Les points rouges qui apparaissent sur la carte,
15 les numéros, ça correspond à quoi, ça?

16 R Ah, c'est parce que j'avais une liste. Quand la
17 personne m'indiquait sur la... j'avais une liste
18 puis je marquais leur nom. Mais la liste elle a été
19 égarée. Quand je l'ai envoyée ailleurs, la liste a
20 été égarée. Je peux pas dire où est-ce qu'elle est
21 passée. Elle a complètement été égarée.

22 **Me DANIEL CÔTÉ :**

23 Q À quel endroit vous l'avez envoyée cette liste-là?

24 R Bien, c'était chez un membre du CA qui s'appelle
25 Luc Bouchard que c'était, il restait à Roberval,

1 puis je voulais qu'il fasse... parce que Roberval
2 fait partie de notre clan, puis je voulais qu'il
3 fasse, s'il avait des personnes qui allaient
4 renouveler des fois chez lui, bien, tu sais, qu'il
5 puisse l'indiquer. Puis en fin de compte, bien, il
6 a pas eu le temps lui non plus. Nous, on nous a
7 demandé la carte puis...

8 Q Mais la liste en question, vous l'avez pas...

9 R Mais la liste, moi, je dis que ça...

10 Q Elle est pas revenue.

11 R Elle est pas revenue.

12 Q Et vous savez pas où elle est, là.

13 R Je l'ai pas revue...

14 Q Alors, avez-vous fait des efforts pour essayer de
15 retrouver cette liste-là?

16 R Oui, oui, oui. On a fait des efforts. On a cherché
17 partout. Lui, il a cherché partout. Moi, j'ai viré
18 mon bureau à l'envers chez nous, je l'ai pas
19 trouvée, vraiment pas. Je regrette.

20 Q Merci.

21 R C'est tout ce que je peux certifier, que c'était
22 vraiment des membres de notre clan.

23 **LA COUR :**

24 Maître Benghozi?

25

1 **CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DANIEL BENGHOZI,**

2 **Procureur du requérant :**

3 Q Bonjour, Madame Poirier, je m'appelle Daniel
4 Benghozi, je vais vous poser quelques questions. Je
5 comprends que vous êtes registraire depuis 2008,
6 c'est ça?

7 R Peut-être fin 2008, début 2009, là.

8 Q Est-ce que vous avez un autre emploi?

9 R Non, je suis retraitée.

10 Q Vous faites ça, donc vous faites uniquement ça?

11 R (...)

12 Q Et ça consiste à quoi être registraire?

13 R Bien, c'est moi qui prends les inscriptions puis le
14 secrétariat, parce que vraiment tout est chez moi,
15 le bureau.

16 Q Vous recevez les inscriptions des gens qui veulent
17 adhérer à la Communauté?

18 R C'est ça, c'est ça.

19 Q Et comment ça procède?

20 R Il y a les inscriptions puis c'est moi qui fais
21 parvenir ça à Chicoutimi.

22 Q Est-ce que c'est vous qui émettez la carte de
23 membre?

24 R Non, pas du tout.

25 Q Mais vous, vous envoyez à Chicoutimi l'information

1 comme quoi vous avez reçu ces gens...

2 R Oui, c'est ça. Moi, je suis comme l'intermédiaire

3 entre les personnes de ma place avec Chicoutimi.

4 Q Et ces gens-là, est-ce que vous les contactez?

5 R Bien sûr.

6 Q Et vous leur demandez quoi?

7 R Pour les contacter, je les contacte, moi, si on a

8 une assemblée, si c'est le renouvellement.

9 Q Vous recevez ces inscriptions-là. Maintenant, ces

10 gens-là, ils doivent déclarer s'ils ont des

11 ascendances métisses, c'est exact?

12 R Bien sûr.

13 Q Ou sur l'honneur, est-ce qu'ils se sentent métis

14 sur l'honneur?

15 R Oui, oui. Mais un instant, excusez-moi. Moi, là,

16 quand je prends une inscription, la personne, il

17 faut qu'elle arrive avec sa généalogie puis qu'elle

18 prouve qu'elle est métisse.

19 Q Mais ça, c'est pour obtenir la catégorie B, votre

20 membre catégorie B, c'est exact?

21 R Bien non, il faut qu'elle me prouve qu'elle est

22 métisse.

23 Q La preuve d'être Métis, c'est la généalogie?

24 R Bien sûr.

25 Q Si elle vous déclare sur l'honneur qu'elle est

1 Métisse, c'est pas suffisant pour vous?

2 R Non.

3 Q Donc, vous faites des vérifications au niveau de la

4 généalogie?

5 R C'est ça.

6 Q Qu'est-ce que vous regardez dans la généalogie?

7 R Bien, moi, je la fais vérifier par Chicoutimi.

8 Q Mais ce n'est pas vous qui faites la vérification?

9 R Non. Mais ça lui prend sa généalogie.

10 Q Absolument. Et ça, c'est récent?

11 R Bien, ça fait... ça fait peut-être plus qu'un an

12 que moi, que je marche comme ça.

13 Q O.K. Avant ça, comment ça fonctionnait? Ça vous

14 prenait pas la généalogie?

15 R Avant ça, non. La personne, elle jurait sur

16 l'honneur. Ça doit faire un an et demi, je pense.

17 Q Donc, avant cette période-là, il suffisait de jurer

18 sur l'honneur qu'ils étaient Métis et pour vous,

19 c'était suffisant?

20 R Oui. Après, c'est Chicoutimi qui vérifiait s'il

21 l'était, mais avant. Parce que maintenant, on peut

22 le vérifier. Moi, dans notre coin, on le vérifie.

23 On a un généalogiste. On vérifie les généalogies

24 avant de les envoyer à Chicoutimi. Avant, c'était

25 Chicoutimi qui les vérifiait. C'est eux qui

1 décidaient si la personne... c'est sûr qu'il
2 l'appelait, ça lui prend sa généalogie. Mais avant,
3 moi, je m'en occupais pas.

4 Q Qui est-ce qui les vérifie à Chicoutimi?

5 R C'est madame Brisson qui est généalogiste, monsieur
6 Vallée, puis le comité d'appartenance.

7 Q Donc, ça allait au comité d'appartenance. Mais
8 avant, quand les déclarations sur l'honneur étaient
9 suffisantes, il y avait pas de vérifications qui se
10 faisaient à Chicoutimi aussi?

11 R J'ai pas bien...

12 Q Avant, il y a un an et demi à peu près, vous
13 n'exigiez pas la généalogie, c'est exact?

14 R Non.

15 Q Est-ce que vous envoyiez à ce moment-là les
16 demandes d'adhésion à Chicoutimi?

17 R Oui. Moi, j'envoyais les formules d'inscription à
18 Chicoutimi.

19 Q Et vous faisiez aucune vérification par rapport à
20 ces inscriptions-là?

21 R Non. Mais Chicoutimi qui vérifiait tout ça.
22 Maintenant, bien, on aide Chicoutimi. Ça fait que
23 dans mon coin, bien, on fait un peu plus d'ouvrage,
24 vu que j'ai un peu plus de temps.

25 Q Quand vous dites que vous faites un peu plus

1 d'ouvrage, c'est que maintenant, vous vérifiez les
2 généalogies avec... c'est madame Brisson qui fait
3 ça?

4 R C'est ça. Maintenant, tous ceux qui passent à mon
5 bureau pour faire son inscription arrivent avec sa
6 généalogie.

7 Q Et qui est-ce qui fait la généalogie pour les
8 membres de votre clan? Généralement, est-ce que
9 c'est pas madame Brisson aussi?

10 R Non.

11 Q C'est qui?

12 R Bien, nous autres, on a un monsieur... monsieur
13 Rousseau qui fait des généalogies. Même moi, j'ai
14 mon cours en généalogie. Même moi, je pourrais en
15 faire, mais j'ai comme pas le temps, là. Mais lui,
16 il en fait. Mais ils sont toujours vérifiés par
17 Chicoutimi. On fait rien qu'on... on décide rien.

18 Q Et vous avez dit un peu plus tôt que le nombre de
19 membres est passé à 400 à peu près?

20 R À peu près.

21 Q Il a doublé depuis quand? Vous avez dit : « Le
22 nombre de membres a doublé. » Vous étiez à 200 puis
23 tout à coup il a doublé. Quand est-ce qu'il a
24 doublé, vous souvenez-vous?

25 R Bien, ça a été peut-être à mesure, là.

1 Q Depuis le temps que vous êtes arrivée, finalement?

2 R C'est ça.

3 Q Quand vous êtes arrivée, il y avait 200 membres à

4 peu près?

5 R Oui, il y avait un petit peu plus que 200 membres

6 puis, bien, peut-être que... maintenant, c'est

7 rendu presque à 400, là. Ça a presque doublé.

8 Q Et par rapport à la carte I-40, vous recevez, vous

9 avez appelé les membres pour leur demander où est-

10 ce qu'étaient situés les camps?

11 R Non. Je les ai pas appelés.

12 Q Vous les avez pas appelés?

13 R C'est quand les personnes venaient renouveler leur

14 carte.

15 Q Et à ce moment-là, vous leur demandiez...

16 R Tu sais, je veux dire, je les appelle. Je les

17 appelle quand c'est le temps de renouveler leur

18 carte, tu sais, je veux dire, j'en ai tant dans le

19 mois de janvier, tant dans le mois de février. Mais

20 quand ils venaient renouveler leur carte, parce que

21 j'avais pas le temps, moi, d'aller...

22 Q Et les gens, est-ce qu'il y en avait qui refusaient

23 de vous dire où ce trouvait leur camp?

24 R Non.

25 Q Donc, tous les gens qui ont renouvelé se trouvent

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

sur la carte?

R Oui.

Q Et faisiez-vous des vérifications par rapport à l'emplacement ou est-ce que c'est eux qui signalaient sur la carte avec un crayon où se trouvait leur camp?

R Bien, les personnes le trouvaient très facilement. On voyait... des fois, il cherchait : ah! Je suis là, je suis là. Habituellement, là... tu sais, c'est petit par chez nous, là.

Q Puis est-ce qu'ils remplissaient un formulaire pour indiquer où se trouvait leur camp où ils déclaraient respecter les règlements ou quelque chose comme ça?

R Non. Ils m'indiquaient où est-ce qu'était leur camp.

Q Ils situaient sur la carte, un point c'est tout. J'ai pas d'autres questions, merci.

LA COUR :

Maître Bergeron?

Me RICHARD BERGERON :

Merci, Monsieur le juge.

CONTRE-INTERROGÉE PAR Me RICHARD BERGERON,

Procureur des intervenantes :

Q Bonjour, Madame Poirier.

1 R Bonjour.

2 Q Donc, si je comprends bien votre témoignage,
3 c'était, à une certaine époque, plus ou moins 200,
4 aujourd'hui vous dites c'est le double. Donc, il y
5 aurait, dans votre secteur Dolbeau-Mistassini et
6 plus au nord - je comprends que c'est un secteur
7 qui va vers le nord, suivant les chemins forestiers
8 que vous avez identifiés - il y aurait plus ou
9 moins 400 personnes qui ont une installation en
10 forêt?

11 R Non. J'ai pas dit ça.

12 Q Non? Bien, c'est parce que c'est ça que j'essaie de
13 comprendre avec vous. Vous dites : « Il y en a 200,
14 puis là il y en a 400 », il y en aurait le double.

15 R J'ai dit que les personnes qui sont venues
16 renouveler, j'en avais à peu près 40 %. J'ai vu à
17 peu près 40 % des membres pour leur demander. Tu
18 sais, j'ai pas vu tous les membres. Ils viennent
19 pas tous renouveler chez moi, là. Des fois, ils
20 vont renouveler directement à Chicoutimi ou ils
21 vont l'envoyer par la poste.

22 Q J'essayais de situer votre 200 par rapport aux
23 autres, là.

24 R O.K.

25 Q Le 200, est-ce que ce sont les gens qui ont passé

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

chez vous?

R Non.

Q Ou vous, vous avez vu 40 % de ce 200-là?

R C'est les membres qu'on avait à cette période-là. On était à peu près 200, peut-être 230, je me souviens pas.

Q Puis là-dessus, vous en avez vu 40 %?

R À peu près.

Q Donc, à peu près 80?

R Oui, c'est ça.

Q Et je reprends ma question. Selon vous, il y a les 80 qui sont venus vous voir - on va y revenir -, puis est-ce que les autres, à votre connaissance, ont aussi des installations, camps, caches?

R Bien sûr que dans les membres qui ont fait des inscriptions après, il y en a sûrement qui avaient des chalets, mais ça, je leur ai pas demandé, moi. Je le faisais pu, la carte, là.

Q Là, vous faites plus ça, maintenant.

R Bien non.

Q Vous avez dit que ça fait un an et demi, deux ans que vous faites plus ça?

R Non. J'ai fait ça une période, là, que le monde, il venait chez moi, c'était le printemps. Puis moi, dans l'été, bien, le bureau, là, je vois pas grand

1 monde, là.

2 Q Je comprends.

3 R Puis moi, je suis une Métisse puis je suis dans le
4 bois, l'été.

5 Q Vous avez fait ça de quand à quand? 2008 à?

6 R Non, ça a été une période. Peut-être le printemps,
7 là. Ça a été quelques mois dans cette année-là.

8 Q Ah, dans quelle année?

9 R Je me souviens pas. J'ai dit 2012, je pense que
10 c'est 2012.

11 Q O.K. Donc, là, on va être en printemps 2014, il y a
12 à peu près un an et demi, là.

13 R À peu près.

14 Q Bon. Vous avez fait ça pendant un printemps?

15 R C'est ça. On demandait ça. Je l'ai fait un temps et
16 je l'ai envoyé quelque temps à Roberval, après,
17 elle a resté là.

18 Q O.K. Savez-vous si quelqu'un d'autre fait ça
19 aujourd'hui?

20 R Aucune idée. Je le sais pas.

21 Q Vous savez pas. Et je comprends aussi de votre
22 témoignage que, bon, vous aviez cette carte-là, les
23 gens situaient leur chalet - vous avez employé
24 l'expression chalet - ils situaient ça avec un
25 point rouge. Je comprends que vous, vous partiez

1 pas avec un véhicule pour aller voir c'est quoi,
2 ça, puis c'est où puis c'est tu vraiment ça?

3 R (...)

4 Q Vous faites non de la tête, c'est pour les notes.

5 R Non.

6 Q Vous dites non, comme c'est « évidemment pas », là,
7 si je traduis votre rire.

8 R Non.

9 Q Et est-ce que vous faisiez des vérifications du
10 genre : « Avez-vous un bail avec le gouvernement?
11 Avez-vous une copie de votre bail d'occupation? »
12 Est-ce que vous posiez une espèce de questionnaire
13 sur l'installation même en forêt?

14 R Non. Je leur demandais s'ils avaient un camp en
15 forêt.

16 Q Point.

17 R Point. Puis je leur demandais où il était situé,
18 puis de me situer sur la carte où il était.

19 Q Point.

20 R Oui.

21 Q Vous faisiez pas non plus des démarches au
22 ministère avec un rapport, le nom de la personne?

23 R Pas du tout.

24 Q Pas du tout?

25 R Mon rôle était de ça, de leur demander...

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Q C'est bien.

LA COUR :

Juste une petite précision, peut-être, Madame.

R Oui?

Q J'ai pas fait le décompte, mais il y a quand même plusieurs points rouges sur votre carte. Mais vous, est-ce que vous l'avez fait? Est-ce que vous savez combien il y en a de ces camps identifiés sur votre carte?

R Comment qu'il y en a? Bien, il y en a peut-être une cinquantaine, là.

Q Vous avez pas vraiment...

R 45. Je les ai pas comptés. Je peux pas vous dire. Mais c'est comme je vous dis, les membres, ils passent pas tous chez moi, surtout l'été.

Me DANIEL CÔTÉ :

Q Votre chiffre le plus élevé, Madame Poirier, ça serait 36, est-ce que c'est possible?

R Ah, ça se peut, oui, oui.

LA COUR :

Vous avez trouvé ça où?

Me DANIEL CÔTÉ :

Le numéro 36 au centre de la carte.

Me RICHARD BERGERON :

J'en ai compté 48, Monsieur le juge.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Me DANIEL CÔTÉ :

Vous en avez compté 48?

LA COUR :

Vous êtes patient?

Me RICHARD BERGERON :

Ou bien je compte vite. Mais je vous le dis sous réserve.

LE TÉMOIN :

Mais il me semble, moi, oui. Là-dessus, peut-être 45 à peu près. C'est dommage que j'aie perdu la liste.

Me DANIEL CÔTÉ :

Il y en a plus que 36, là.

Me RICHARD BERGERON :

En tout cas, il y a 48 points rouges au moins.

LE TÉMOIN :

Oui. Il me semble que c'était ça, 45, oui. Mais en tout cas, je savais que c'était dans les 40.

Me DANIEL CÔTÉ :

Il y a des numéros qui ont été oubliés.

LA COUR :

Ça va. Ça nous donne une idée. Merci, Madame. Vous avez pas d'autres questions, Maître Côté?

Me DANIEL CÔTÉ :

Non, j'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LA COUR :

Très bien, Madame, vous pouvez retourner.

LE TÉMOIN :

Merci.

ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

* * * *

Me DANIEL CÔTÉ :

Mon prochain témoin, Monsieur le juge, ça va être monsieur Jean-François Perron.

LA COUR :

Je constate, et pour les fins des notes surtout que je le mentionne, que monsieur Perron était dans la salle entendant le témoignage de madame Poirier.

Me DANIEL CÔTÉ :

Poirier, oui.

LA COUR :

Est-ce que vous avez d'autres témoins ordinaires qui sont dans la salle actuellement? Parce que peut-être que monsieur Perron était pas là lorsque j'ai prononcé l'exclusion des témoins ordinaires.

Me DANIEL CÔTÉ :

Monsieur Maltais est dans le passage.

LA COUR :

Bien. Continuez.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingtième (20e) jour du mois de novembre, **A COMPARU** :

JEAN-FRANÇOIS PERRON, âgé de 38 ans, domicilié au 154, St-Malo à Chicoutimi-Nord, Québec;

LEQUEL, après avoir prêté serment, dépose et dit comme suit :

INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,
Procureur des intimés et de l'intervenante :

Q Alors, Monsieur Perron, pourriez-vous nous dire le nom de vos parents?

R Ma mère, Suzanne Tremblay, mon père, Jean-Roch Perron.

Q Connaissez-vous également le nom de vos grands-parents?

R Oui, certainement. Mon grand-père, Jos-Hector Tremblay, son père à lui Hector Tremblay, Alma Girard. Ma grand-mère Eugénie Caron, du côté maternel. Du côté de mon père, Paul-Armand Perron.

Q Est-ce que vous connaissez des ancêtres plus éloignés que vos grands-parents?

R Oui. Bien, l'ancêtre, là, pour la cause qui nous occupe aujourd'hui, ça a toujours un petit peu dans

1 les discussions familiales, Christine Kichera-
2 Lavaltrie du côté maternel, le père de ma... la
3 branche du père de ma mère.

4 Q O.K. Donc, c'est du côté maternel. Vous dites, vous
5 seriez un descend de Christine Kichera-Lavaltrie?

6 R Exactement.

7 Q O.K. Quand est-ce que vous avez entendu parler de
8 Christine Kichera-Lavaltrie pour la première fois?

9 R C'est sûr que mes souvenirs remontent à loin. Ça a
10 toujours été un nom qui est ressorti dans la
11 famille comme une descendante dans notre famille,
12 qu'on disait à l'époque, l'Indien pur, là, pour
13 dire qu'on avait des descendances amérindiennes de
14 ce côté-là. Du côté de mon père également. C'est
15 sûr que les noms étaient peut-être un petit peu
16 plus loin. Puis, bon, plus récemment, lorsqu'on a
17 fait sortir nos arbres généalogiques, pour être
18 quand même intéressés par la cause qu'on représente
19 présentement, on a fait un petit peu des recherches
20 puis on... c'est sûr que là, on a vu un peu plus
21 notre arbre généalogique complet, pour s'intéresser
22 aux descendances amérindiennes, mais aussi à nos
23 descendances européennes également.

24 Q Quand vous dites que vous en entendiez parler dans
25 votre famille, vous aviez quel âge à ce moment-là?

1 R Disons, dans la prime jeunesse, de cinq à quinze
2 ans. On entendait ça dans les discussions
3 familiales.

4 Q O.K. Qui parlait de ça dans la famille?

5 R Les oncles, mon grand-père, les histoires de
6 chasse, histoires de pêche. Donc, ça ressortait.
7 C'était des histoires, là, autour d'un petit peu la
8 colonisation, qu'est-ce qui s'était passé ici dans
9 la région, toute la Rive-Nord du Saguenay.

10 Q Je vais vous montrer un document qui a été déposé
11 sous la cote I-1. Pouvez-vous nous dire, Monsieur
12 Perron, de quoi il s'agit?

13 R C'est le certificat de naissance et de baptême.

14 Q Vous avez plusieurs certificats, mais mettons la
15 première page, vous avez une liste de gens, là.

16 R C'est ma descendance.

17 Q O.K. Pourriez-vous me dire qui a fait ce document-
18 là?

19 R C'est une membre de la Communauté. C'est madame...
20 son nom m'échappe, là.

21 Q Si je vous dis madame Brisson?

22 R Madame Brisson, oui.

23 Q Madame Brisson, qui est la généalogiste de la
24 Communauté?

25 R C'est ça.

1 Q Quand vous avez reçu ce document-là, quelle
2 réaction vous avez eue?

3 R Une grande fierté, premièrement. C'est certain
4 qu'on s'intéresse quand même, avec d'autres membres
5 de la Communauté qui sont des amis de longue date,
6 à la généalogie, à l'histoire de la région. Donc,
7 en voyant ça, c'est prendre connaissance un petit
8 peu de ses racines puis d'être fier de ça. C'est de
9 la fierté.

10 Q O.K. Alors, vous saviez déjà, dans votre passé,
11 quand vous étiez jeune, que vous aviez des ancêtres
12 indiens, c'est ça?

13 R Oui.

14 Q O.K. Maintenant, pourriez-vous nous dire, quand
15 vous étiez jeune, vous avez été élevé à quel
16 endroit?

17 R Je le vois d'ici, sur la rue Roussel, ici, à
18 Chicoutimi-Nord.

19 Q Vous avez vécu toute votre enfance à cet endroit-
20 là?

21 R Oui.

22 Q Vos parents, Jean-Roch Perron puis votre mère,
23 madame Tremblay, ça a vécu à quel endroit?

24 R Mon père, lui, c'est un tireux de roches, Sainte-
25 Anne, puis ma mère, elle recevait la roche, à

1 Saint-Luc en bas. Mais les gars tiraient ça aux
2 gars qui traversaient le Saguenay.

3 Q Elle a pas été blessée? Elle a pas été blessée?

4 R Non, non, non, non. Donc, mon père était du
5 quartier Sainte-Anne, en haut, ma mère de Saint-Luc
6 en bas.

7 Q De Saint-Luc en bas?

8 R Oui.

9 Q Puis vos grands-parents, eux, ils venaient d'où?

10 R De la même place. Ma grand-mère maternelle vient de
11 Saint-Jean-Port-Joli, l'Île-aux-Coudes, ce coin-là,
12 Charlevoix. Elle a déménagé à Saint-Honoré, a
13 rencontré mon grand-père. Puis mes grands-parents,
14 ça a toujours été des gens de la Rive-Nord. Nous,
15 on est des Perron de Chicoutimi-Nord.

16 Q Votre grand-père était à Saint-Honoré, lui?

17 R Mon grand-père, oui, Saint-Honoré, ce coin-là.

18 Q O.K. À quelle époque...

19 R Il travaillait à Saint-Honoré, mais il était à
20 Chicoutimi-Nord.

21 Q O.K. Il était à Chicoutimi-Nord?

22 R Oui.

23 Q Alors, vous, vous avez fait des études?

24 R Oui.

25 Q Vos études primaires, vous avez fait ça à quel

1 endroit?

2 R Au même endroit que ma mère.

3 Q O.K. C'est-à-dire?

4 R Et au même endroit que mon fil, à Notre-Dame-du-
5 Rosaire, Chicoutimi-Nord.

6 Q À Chicoutimi-Nord?

7 R Oui.

8 Q Vos études secondaires, avez-vous fait des études
9 secondaires?

10 R Charles-Gravel.

11 Q À Charles-Gravel. Vous avez complété quel niveau?

12 R J'ai complété mon secondaire V. J'ai un diplôme
13 d'études collégiales en arts et technologie des
14 médias.

15 Q Vous avez fait ça à quel endroit?

16 R Au Cégep de Jonquière.

17 Q Jonquière, O.K.

18 R Puis j'ai continué mes études presque jusqu'au bac,
19 parce que j'ai trouvé un emploi, j'ai pas fini mon
20 bac, à l'Université du Québec à Chicoutimi en
21 administration.

22 Q Vous avez fini votre cours en administration ou
23 vous l'avez pas terminé?

24 R Pas fini.

25 Q O.K. Quand vous avez abandonné, par exemple, votre

1 bac, qu'est-ce que vous avez fait?

2 R Je suis parti dans l'Ouest canadien pour deux ans.

3 Ensuite, quand je suis revenu, je suis allé rester

4 à Montréal.

5 Q Vous faisiez quoi dans l'Ouest canadien?

6 R J'ai travaillé, j'ai fait différents métiers. J'ai

7 appris l'anglais, principalement. J'ai fait

8 différents métiers de construction...

9 principalement de la construction. Différents

10 métiers, là.

11 Q Le but d'aller dans l'Ouest c'était quoi?

12 R C'était d'apprendre l'anglais puis de vivre une

13 jeunesse, si on veut.

14 Q O.K. Là, vous avez passé, vous dites, combien

15 d'années dans l'Ouest?

16 R J'y ai été deux fois, en fait. Donc, j'y ai été

17 avec deux compagnons de voyage différents. Donc,

18 c'est à peu près un an et demi, deux ans, en tout

19 là. Par la suite, je suis revenu à Montréal.

20 Q Vous êtes revenu à Montréal, vous avez fait quoi à

21 Montréal?

22 R Bien, à Montréal, c'est un peu en transit avant de

23 revenir ici, j'ai trouvé un emploi dans un domaine

24 qui m'a intéressé, le domaine de la vente. Puis je

25 suis resté là un certain bout de temps, jusqu'au

1 moment où, bon, ça a été l'appel un peu... un peu
2 l'appel de la région, de la famille.

3 Q Quand vous parlez de la vente à Montréal, vous
4 travailliez dans quel domaine?

5 R Pour Vidéotron, système de sécurité.

6 Q De Vidéotron?

7 R Oui. Je vendais des systèmes d'alarme.

8 Q O.K. Vous êtes resté deux ans à Montréal?

9 R Oui.

10 Q Bon. Puis vous revenez ici?

11 R Oui.

12 Q Pour quelle raison vous revenez ici au Saguenay?

13 R Bien, peut-être, j'avais fait le tour à Montréal.
14 Je trouvais peut-être que c'était une ville un
15 petit peu trop urbaine, justement. Moins de
16 proximité avec la forêt, avec les amis de longue
17 date, avec les coutumes qui sont reliées à la
18 forêt, la pêche.

19 Q O.K.

20 R Il y a de ces choses-là puis la famille,
21 principalement. Moi, je suis fils unique, donc
22 c'est sûr que mes parents, venir retrouver mes
23 parents.

24 Q Vous parlez de la forêt. Quand vous étiez jeune,
25 étiez-vous en contact avec la forêt?

1 R Oui.

2 Q Qu'est-ce que vous faisiez quand vous étiez jeune,
3 en forêt?

4 R Nous, on est principalement des pêcheurs dans la
5 famille, on n'est pas beaucoup des chasseurs.
6 Cueillette, randonnée, raquette, motoneige.

7 Q O.K. Bon, quand vous étiez jeune vous alliez en
8 forêt avec qui?

9 R Mon père.

10 Q Votre père?

11 R Ma mère.

12 Q Votre père était installé comment, lui? Est-ce
13 qu'il avait des installations en forêt?

14 R Mon père, il avait un gros chalet au lac au Brume,
15 sur la Zec Martin-Valin.

16 Q Au lac, comment vous dites?

17 R Lac aux Brumes.

18 Q Le lac aux Brumes. C'est situé sur les Monts-Valin,
19 ça?

20 R Oui.

21 Q Qui avait construit ce chalet-là?

22 R C'est un chalet qu'il avait acheté.

23 Q Un chalet qu'il avait acheté. Est-ce qu'il a eu
24 d'autres chalets, votre père?

25 R Non, ça a été le chalet qu'il a eu, le seul chalet

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

qu'on a eu, familial.

Q O.K. Vous êtes allé pendant combien de temps sur la Zec Martin-Valin avec votre père?

R À toutes les fins de semaine. On y allait de fin de semaine.

Q O.K. Mais sur combien d'années?

R Ah, autant que je me souviens, là. Peut-être de l'âge de huit ans à dix-sept, dix-huit ans.

Q O.K.

R Pour après, peut-être, aller plus à des endroits où des chums avaient des chalets aussi puis... on y allait plus par nous autres mêmes.

Q Alors, avec votre père, c'était quoi les activités que vous faisiez en forêt?

R Principalement la pêche, la pêche à la truite mouchetée.

Q O.K.

R Randonnée en forêt, quatre roues, raquette, cueillette de petits fruits, bleuets. Ma mère était une cueilleuse de bleuets.

Q Vous dites que vous ne faisiez pas de chasse, pour quelle raison vous ne faisiez pas de chasse?

R Ah, peut-être parce qu'on se concentrait sur la pêche, moins intéressé par ce domaine-là, tout simplement.

1 Q Avez-vous des permis, vous, pour chasser?

2 R Non.

3 Q Vous avez pas passé, là, le certificat du chasseur,
4 vous avez pas fait ça?

5 R Non.

6 Q Votre père, lui, est-ce que (inaudible)

7 R Il a fait de la chasse à une certaine époque, mais
8 il est revenu plus vers la pêche.

9 Q Actuellement, je comprends que vous avez un camp
10 qui est contesté?

11 R Oui.

12 Q Alors, qui a construit ce camp-là?

13 R C'est moi et Dany Piché, Marc Bouchard.

14 Q O.K. Puis vous êtes tous les trois copropriétaires
15 de ce camp-là, c'est exact?

16 R Oui.

17 Q Et vous êtes poursuivis tous les trois également?

18 R Exactement.

19 Q O.K. Dans quel but, c'est-à-dire à quelle époque
20 vous avez construit ce camp-là?

21 R Exactement, je suis revenu de Montréal... je dirais
22 vers 2000, 2001.

23 Q Vers 2001?

24 R À peu près.

25 Q O.K. Actuellement, vous l'avez toujours?

1 R Oui, il est toujours existant.

2 Q Puis quelle a été la raison pour laquelle vous avez
3 construit ce camp-là avec vos deux compagnons?

4 R Bien nous, c'est principalement pour se retrouver
5 en forêt, avoir une place de protection, si on
6 veut, pour dormir et puis se retrouver entre amis,
7 pour la pêche aussi, beaucoup. C'est à proximité
8 d'un lac, donc... on avait d'autres amis qui
9 étaient dans ce coin-là, puis c'était un camp qui
10 était pas occupé par personne. On a ouvert la trail
11 puis on a travaillé fort là-dessus.

12 Q Quand vous dites vous aviez d'autres amis dans ce
13 coin-là, vous parlez de qui?

14 R Claude Desmeules.

15 Q Claude?

16 R Desmeules.

17 Q Claude Desmeules. Est-ce que c'est un membre de la
18 Communauté ce monsieur Desmeules?

19 R Oui.

20 Q O.K. Vos deux compagnons, Dany Piché et Marc
21 Bouchard, ça fait combien de temps que vous les
22 connaissez, ces gens-là?

23 R Marc Bouchard, depuis toujours. Marc Bouchard était
24 dans ma classe en maternelle, pour vous donner une
25 idée. Puis Dany Piché aussi, à la petite école,

1 c'est des gens de Valin en bas, Chicoutimi-Nord
2 aussi. Donc, depuis toujours.

3 Q Vos deux compagnons, sont-ils membres de la
4 Communauté, à votre connaissance?

5 R Oui.

6 Q Ils sont tous les deux membres. Alors, pourriez-
7 vous nous dire pourquoi vous dites que vous êtes
8 Métis, Monsieur Perron?

9 R Bien, principalement, le Métis c'est un
10 ressenti qu'on a de l'intérieur. C'est une
11 connaissance de notre généalogie et de nos
12 ancêtres, notre mode de vie est près de la forêt,
13 mais tout en étant capable d'être citadin aussi,
14 une descendance européenne, c'est-à-dire de vaquer
15 aussi à des occupations plus urbaines, entre
16 parenthèses.

17 Moi, je suis en commerce ici à Chicoutimi,
18 c'est sûr que ça amène beaucoup, mais dès qu'on a
19 un petit peu de temps libre, on va vaquer à nos
20 occupations qui nous intéressent peut-être le plus,
21 en termes de loisir, là, puis en termes de ce qui
22 se rapproche le plus, puis pas parce qu'on fait
23 partie d'une cause, c'est ce qu'on a le goût de
24 faire le plus, c'est se retrouver tranquille dans
25 le bois puis faire nos activités, avoir un peu de

1 territoire et puis, toujours dans le respect de la
2 nature. Mais c'est pour ces raisons-là, je pense,
3 qu'on se sent Métis.

4 Q Vous dites qu'actuellement vous avez un commerce,
5 de quel commerce il s'agit?

6 R Il s'agit de Cellier de la Vieille Garde.

7 Q C'est situé à quel endroit, ça?

8 R Saint-Honoré.

9 Q Puis ça fait quoi, ça, cette entreprise-là?

10 R Nous, on est manufacturier de celliers à vin. C'est
11 un genre de frigo et puis de caves à vin. Donc,
12 c'est ça, on bâtit des caves à vin pour des clients
13 partout en Amérique du Nord, principalement le
14 nord-est de l'Amérique, mais c'est New York,
15 Boston, Chicago, Toronto, Québec, Montréal
16 beaucoup, principalement le Québec, mais on fait
17 affaire un petit peu partout.

18 Q Puis vous, votre rôle dans cette entreprise-là,
19 c'est quoi exactement?

20 R Je suis directeur général.

21 Q O.K. Est-ce que ça vous amène à aller à
22 l'extérieur?

23 R Oui.

24 Q À quel endroit vous allez?

25 R Bien, beaucoup dans les endroits où on a des gros

1 contrats, des distributeurs, des choses comme ça.

2 Donc, Toronto, Québec, Montréal.

3 Q O.K. Est-ce que vos compagnons qui sont
4 copropriétaires du camp, est-ce qu'ils travaillent
5 avec vous?

6 R Dany Piché est mon associé dans Cellier de la
7 Vieille Garde.

8 Q O.K. Puis son rôle, Dany?

9 R Dany c'est le directeur de la production.

10 Q Directeur de production?

11 R Oui. Puis Marc Bouchard, lui, non, il occupe un
12 autre emploi.

13 Q Puis vous avez combien d'employés dans cette
14 entreprise-là?

15 R On est seize employés.

16 Q Seize employés. Dans votre famille, est-ce qu'il y
17 a d'autres membres qui sont membres de la
18 Communauté métisse?

19 R Ma famille proche, là?

20 Q Oui.

21 R Mon père.

22 Q Votre père?

23 R Mon garçon.

24 Q Votre garçon, il a quel âge, lui?

25 R Cinq ans.

1 Q Ah, c'est un jeune. L'amenez-vous à la pêche?

2 R Il l'est quand même. Oui.

3 Q Vous l'amenez à la pêche? Quand vous dites que vous
4 pêchez, à quel endroit vous faites la pêche?

5 R On a deux endroits principaux, on se promène pas
6 bien, bien, où est notre camp, au lac Claude, lac
7 François, principalement ces deux lacs-là, puis
8 beaucoup au lac Vermont aussi, chez un autre membre
9 de la Communauté qui a un chalet.

10 Q Qui s'appelle comment?

11 R Carl Tremblay.

12 Q Carl Tremblay.

13 R Le lac Vermont, Zec de la Boiteuse.

14 Q Et vous pêchez quoi, exactement?

15 R Brochet de temps en temps. Moi, c'est truite
16 mouchetée.

17 Q Truite mouchetée.

18 R Oui.

19 Q Sur les lacs que vous avez nommés?

20 R C'est ça.

21 Q Mais le brochet, vous le pêchez à quel endroit,
22 lui?

23 R Au lac Vermont.

24 Q Au lac Vermont?

25 R Oui.

1 Q C'est situé à quel endroit, le lac Vermont?

2 R Sur la Zec de la Boiteuse.

3 Q O.K. Est-ce que c'est dans le coin où votre chalet

4 est?

5 R Non, c'est dans le coin de la Zec Onatchiway. On

6 longe le bras Louis, qui est le chemin de notre

7 chalet. Nous autres on passe par la Zec Onatchiway.

8 Q Là, quand vous pêchez le brochet, vous allez chez

9 votre compagnon?

10 R Oui.

11 Q O.K. Qui vous a montré les rudiments de la pêche,

12 Monsieur Perron?

13 R Principalement mon père.

14 Q Vous alliez jeune avec lui à la pêche?

15 R C'est ça, puis avec des amis à lui aussi.

16 Q Au camp dont il était propriétaire?

17 R C'est ça, oui.

18 Q Puis à l'époque, qui pêchait dans la famille?

19 R Ma mère, mon père, moi, les neveux, des invités,

20 les chums à mon père aussi.

21 Q Avez-vous des frères et des soeurs?

22 R Non. Moi, je suis fils unique.

23 Q Vous êtes fils unique, O.K. Connaissez-vous

24 d'autres Métis qui sont en dehors de votre famille?

25 R Oui.

1 Q À part Dany Piché puis Marc Bouchard?

2 R Carl Tremblay que j'ai nommé tantôt, André
3 Tremblay, son père. Ça se résume pas mal à ça. De
4 plus en plus, on rencontre des gens de la
5 Communauté, avant les rencontres.

6 Q Ceux que vous m'avez dit tout à l'heure qui sont
7 dans votre coin?

8 R Carl Tremblay, Claude Desmeules.

9 Q Claude Desmeules.

10 R François Desmeules, son garçon. C'est tous des
11 membres en règle de la Communauté.

12 Q Et vous vous identifiez comment, comme Métis, vous,
13 Monsieur Perron?

14 R Bien, c'est certain que notre camp sur les Monts-
15 Valin est affiché.

16 Q Quand vous dites qu'il est affiché, ça veut dire
17 quoi, ça?

18 R Bien, ça veut dire qu'on a une affiche de la
19 Communauté avec nos cartes de membre grossies,
20 collées dans la fenêtre, bien affichées. On a une
21 pancarte aussi à l'entrée de la trail. Puis, bon,
22 bien c'est sûr que j'ai toujours ma carte de membre
23 sur moi. Pour le reste, bien, c'est certain que
24 dans mes fonctions, on est plus habillé en chemise
25 comme ça. Je m'affiche pas plus que ça.

1 Q Comme à votre travail, par exemple, est-ce que vos
2 employés le savent?
3 R Oui.
4 Q Ils savent ça?
5 R Absolument.
6 Q Vous leur avez dit comment, ça?
7 R Par la force des choses. On parle de la cause dans
8 laquelle on est impliqué, puis on aime à parler
9 aussi de cette cause-là puis de la démarche dans
10 laquelle on est. Donc, tout mon entourage, pas mal,
11 le sait.
12 Q Votre entourage, ça comprend...
13 R La famille, les amis, les employés.
14 Q Quelle réaction vous avez quand vous leur expliquez
15 ça?
16 R Une bonne réaction, c'est mes employés. (Rires)
17 Q Ils veulent pas se faire mettre dehors.
18 R Non, c'est ça.
19 Q C'est leur emploi.
20 R Mais au-delà de ça, c'est une réaction, je vous
21 dirais, qui est bonne, qui est très bonne. Les gens
22 veulent comprendre un petit peu la démarche.
23 Veulent comprendre qu'est-ce qu'on entend par
24 Métis. Mais le concept est très vite compris. Leur
25 réaction est bonne. Je dirais, j'ai pas de

1 problème, même avec des amis, des gens... des fois,
2 on va à Montréal puis j'en parle aussi. Cette
3 cause-là, cette démarche-là est plus loin des gens
4 de Montréal ou de Québec, les grands citadins, que
5 des gens d'ici, mais on explique le pourquoi puis
6 l'histoire un peu de notre région, ce qu'on fait,
7 nos activités. Puis les gens comprennent bien le
8 concept puis il y a un respect envers ça.

9 Q À part la pêche à partir de votre camp, est-ce
10 qu'il y a d'autres activités que vous faites?

11 R Comme je disais tantôt, la cueillette, de moins en
12 moins. C'est sûr que dès qu'on a deux minutes, on
13 essaie de faire des activités, mais la cueillette
14 de fruits, bleuets. On est une famille bleuets nous
15 autres, framboises, noisettes à l'époque.

16 Q Vous pouvez en ramasser combien de bleuets? Et
17 pourquoi vous faites ça?

18 R Ma mère ramasse plus vite que moi.

19 Q Votre mère va à votre chalet?

20 R Oui, des fois dans le coin de notre chalet. Elle a
21 ses spots, si on veut.

22 Q O.K.

23 R On ramasse toujours, pas mal toujours, en moyenne,
24 deux, trois gallons.

25 Q O.K. Puis vous faites quoi avec ça?

1 R On cuisine. On le mange, c'est fort en antioxydant,
2 des bleuets, donc c'est bon pour la santé. On en
3 mange comme ça. On les transforme aussi.

4 **LA COUR :**

5 Q Ça s'approche un peu du vin de ce côté-là.

6 R Oui. Oui, oui, oui. On a essayé le vin de bleuets
7 une année, mais ça n'a pas été un succès. Ça a été
8 juste un millésime, une année. Puis on les couche
9 pas en cave, parce que ça vieillit pas bien. Mais
10 des tartes, principalement. On fait beaucoup de
11 tartes qu'on fait congeler, qu'on offre à la
12 parenté, aux amis.

13 **Me DANIEL CÔTÉ :**

14 Q Vous vendez pas de bleuets?

15 R Non.

16 Q C'est juste pour consommation personnelle?

17 R Oui, c'est ça. Pour faire des cadeaux.

18 Q Votre conjointe, est-ce qu'elle vous accompagne au
19 chalet?

20 R Pas beaucoup.

21 Q Pas beaucoup?

22 R Non.

23 Q Elle aime pas le... elle aime pas cette vie-là?

24 R Moins ça, disons. Elle est plus fifille, tu sais.
25 Comment je dirais bien ça? C'est une fille qui est

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

moins portée vers les activités de bois.

Q Puis les conjointes de vos deux compagnons?

R Pas beaucoup non plus. C'est peut-être pour ça qu'on aime ça aller dans le bois, finalement. (Rires). Bien, les filles montent de temps en temps, mais c'est sûr qu'à notre camp, on n'est pas super luxueux. Tu sais, c'est un camp plus pour gars. Au niveau de la salle des toilettes, c'est pas super bien organisé. Donc, pour ces raisons-là, mais c'est sûr qu'elles vont aimer peut-être plus aller en forêt, dans des endroits bien organisés.

Q Alors, vous avez mentionné tout à l'heure, vous faites de la motoneige. Vous faites de la motoneige... à quel endroit vous faites de la motoneige?

R Ça, on couvre pas mal de territoire. C'est Monts-Valin, beaucoup dans notre coin, parce que c'est proche des lignes à transmission, donc on est friand de montagnes puis d'escalade. Donc, un peu partout sur les monts Valin, tu sais, la Zec Onatchiway. On en fait à Laterrière aussi.

Q Ces excursions-là vous les faites à partir de votre camp?

R Oui, principalement. C'est le point central, là où on va coucher le soir puis on repart.

1 Q O.K. Puis avec qui vous faites ces randonnées-là?

2 R Bien, beaucoup avec Dany Piché. Avec différents
3 amis à droite à gauche, qui ont des camps aussi un
4 peu partout.

5 Q Vos compagnons, est-ce qu'ils font autre chose que
6 la pêche, Dany Piché puis Marc Boucher?

7 R Oui. Dany Piché, lui, il chasse.

8 Q Il chasse puis il chasse à partir de ce camp-là?

9 R Pas présentement, parce que c'est Claude Desmeules
10 qui a plus le territoire avec quelqu'un d'autre.
11 Lui, il a acheté un lot, il y a une couple d'années
12 sur le chemin en montant vers Sainte-Rose, puis il
13 chasse sur son camp là avec son père.

14 Q Avec son père?

15 R Oui.

16 Q Quand vous dites que c'est Claude Desmeules qui a
17 le territoire, expliquez-nous ça.

18 R Bien, c'est lui qui a... tu sais, on est quand même
19 à une proximité, disons, du... on a quand même une
20 certaine proximité du chalet à Claude. Donc, pour
21 des fins de bonne chasse, il faut pas être trop de
22 chasseurs sur le même territoire. Puis par la force
23 des choses, éventuellement, on va peut-être aller
24 chasser avec lui. C'est parce qu'ils étaient quand
25 même une bonne gang avec Claude qui chassaient.

1 Donc, Dany s'en va chasser sur son lot. Il y a de
2 l'original là. Donc, il est tranquille là, lui.

3 Q Quand vous dites Claude Desmeules, son chalet est à
4 quelle distance du vôtre, son camp?

5 R Je dirais peut-être un kilomètre.

6 Q Un kilomètre.

7 R Un à deux kilomètres, là, oui.

8 Q Puis c'est lui avec un compagnon qui chasse dans le
9 secteur?

10 R Oui.

11 Q Puis vous, vous respectez ça?

12 R Oui.

13 Q Il est arrivé avant vous autres, je suppose?

14 R Oui, il était là avant nous autres. Puis c'est ça,
15 on respecte son territoire.

16 Q Quelle entente vous avez avec vos voisins de camp?

17 R Une bonne entente.

18 Q Il y a pas eu de friction?

19 R Non. On n'est pas des gars de chicane, nous autres.

20 Q La pêche, pendant quelle saison vous pêchez, vous,
21 Monsieur Perron?

22 R À l'été.

23 Q Vous pêchez l'été? L'hiver, est-ce que vous pêchez
24 l'hiver?

25 R Ça arrive.

- 1 Q À quel endroit vous allez pour pêcher l'hiver?
- 2 R Bien, on a des chums qui ont des cabanes à La Baie,
3 Anse-à-Benjamin, dans ce coin-là.
- 4 Q À l'Anse-à-Benjamin, O.K.
- 5 R Ça arrive aussi sur le Pipmuacan, sur la réserve.
6 Donc, sur le réservoir, on pêche la loche.
- 7 Q Vous pêche la loutre?
- 8 R La loche ou la lotte, le vraiment terme est lotte,
9 mais on dit loche. C'est un poisson qui est
10 meilleur l'hiver, parce que l'été, il est pas
11 terrible.
- 12 Q Vous êtes installé comment sur le réservoir
13 Pipmuacan?
- 14 R En motoneige, on fait des trous puis on pêche, là,
15 quelques poissons pour se nourrir, pour le manger.
16 Parce que c'est vraiment un bon poisson, à chair
17 blanche. C'est super, super bon l'hiver.
- 18 Q Mais vous dites, vous avez pas d'abri, vous avez
19 pas de cabane?
- 20 R Non. Non, non, non.
- 21 Q O.K.
- 22 R On est en train de trimer un genre de paravent, un
23 peu une petite invention, pas plus que ça.
- 24 Q Pour vous protéger du vent?
- 25 R Oui, c'est ça.

1 Q Avez-vous des recettes particulières quand vous
2 mangez le poisson, entre autres, que vous pêchez?

3 R C'est vraiment sel et beurre.

4 Q Sel et beurre.

5 R C'est le meilleur pour le manger, parce qu'après
6 ça, en mettre plus on gâcherait le poisson. C'est
7 vraiment très bon juste comme ça. Ça arrive à
8 l'occasion que Carl Tremblay nous fait de la banik.

9 Q De la banik, c'est quoi, ça?

10 R C'est un pain traditionnel amérindien, qui consiste
11 en de la farine, poudre à pâte, de l'huile de
12 l'eau. C'est cuit sur le poêle à bois, des genres
13 de galettes. Ça se fait quand même assez
14 rapidement.

15 Q Vous faites ça à quel endroit, ça, de la banik?

16 R C'est au chalet à Carl. Une autre petite tradition
17 qui... il fait sa banik.

18 Q Carl Tremblay est à quelle distance de votre
19 chalet, du vôtre, là, de votre camp?

20 R Une cinquantaine de kilomètres.

21 Q Ah, O.K.

22 R Oui.

23 Q Vous vous rendez quand vous allez pêcher dans ce
24 secteur-là?

25 R Oui, c'est ça.

1 Q Vous passez combien de temps, Monsieur Perron, en
2 forêt, sur une période annuelle? Combien de jours
3 vous pouvez passer à votre camp, par exemple?

4 R Le plus possible. C'est sûr qu'on est bien occupé.
5 Là, on avait un autre commerce ici à Chicoutimi
6 qu'on vient de vendre. Mais ça va nous laisser un
7 peu plus de temps. On avait un restaurant ici sur
8 Racine.

9 Q Il s'appelait comment ce restaurant-là?

10 R Bistro à vin la Vieille Garde.

11 Q O.K.

12 R Donc, là, c'est sûr que dans les dernières années,
13 on a été comme beaucoup occupé, une jeune famille
14 aussi, Dany aussi. On a tous des enfants quand même
15 assez jeunes. Donc, c'est ça, moins dans les
16 dernières années, mais là, avec la vente de l'autre
17 entreprise, on va prendre ce temps-là pour faire
18 d'autres choses puis s'amuser un peu plus. Mais je
19 vous dirais, peut-être sur une année, on va peut-
20 être passer une vingtaine de fins de semaine,
21 certain. Le plus possible, certains soirs. Les fins
22 de semaine de trois jours, c'est sûr qu'on monte.
23 On a certaines traditions aussi, là, entre amis, on
24 a telle date de gelée dans l'année. Nos blondes
25 sont au courant puis on monte. Comme après la

1 Saint-Valentin, c'est une très bonne date.

2 Q O.K. Parlez-nous des dates qui sont gelées, c'est
3 lesquelles?

4 R C'est ça, Saint-Valentin, qu'on appelle le
5 « Comigan », qui est une réunion d'une vingtaine de
6 gars au chalet sur le pit Morgan, justement.

7 Q Qui appartient à qui déjà, ce chalet-là?

8 R Qui appartient à un autre de nos amis, Carl
9 Beaumont. Puis c'est ça, là. À part ça, des dates,
10 bien, il y en a qu'on déplace. Mais ça, c'est la
11 grosse qui est sûr qu'à chaque année... c'est
12 toujours la fin de semaine qui suit la Saint-
13 Valentin.

14 Q O.K. Ça dure, c'est deux jours, vous dites?

15 R C'est trois jours.

16 Q Trois jours?

17 R Oui.

18 Q O.K. J'ai pas d'autres questions.

19 **LA COUR :**

20 C'est maître Benghozi pour le procureur général?

21 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DANIEL BENGHOZI,**

22 **Procureur du requérant :**

23 Q Bonjour, Monsieur Perron.

24 R Bonjour.

25 Q Je vais vous poser quelques petites questions.

1 R Pas de problème.

2 Q Vous avez dit que vous avez étudié au primaire,
3 c'était à Chicoutimi-Nord?

4 R (...)

5 Q Vous faites oui de la tête, c'est exact?

6 R Pardon?

7 Q Vous faites oui de la tête, je comprends que...

8 R Oui.

9 Q Pour les notes sténographiques, il faut que vous
10 répondiez.

11 R C'est beau.

12 Q Est-ce que vous avez déjà été victime de
13 discrimination, parce que vous vous disiez Métis?

14 R Jamais.

15 Q Est-ce qu'à l'époque, vous affirmiez que vous étiez
16 Métis?

17 R Non. C'est certain qu'à l'époque, là, c'est pas
18 quelque chose qu'on disait nécessairement, mais
19 quoique lors de conversations, là... j'ai pas
20 vraiment d'exemple probant aujourd'hui, mais si ça
21 se savait, il y avait pas de problème. Mais on en
22 faisait pas, disons, la promotion, là, parce qu'en
23 faisant le tour, il y a beaucoup de gens qui ont
24 des racines comme moi.

25 Q Quand vous dites « en faisant le tour », le tour

1 des Québécois?

2 R Non. Le tour des gens plus de ce coin-ci, là.

3 Q Puis à Montréal, est-ce que ça serait (inaudible)?

4 R Je connais moins ce coin-là, peut-être, sûrement.

5 Q Mais vous avez résidé à Montréal deux ans?

6 R Oui.

7 Q À quel endroit vous résidiez?

8 R J'ai demeuré sur la Van Horne, j'ai demeuré...

9 Q Dans Outremont?

10 R Pardon?

11 Q Dans Outremont?

12 R Oui. Bien, plus dans le coin de la Petite-Patrie.

13 Ensuite, sur la rue Rosemont aussi, la rue Gilford.

14 Q Sur le Plateau?

15 R Oui. Un petit peu au nord du Plateau.

16 Q On était presque voisin.

17 R Ah oui?

18 Q Oui.

19 R On s'est manqué.

20 Q Et quand vous étiez au secondaire, vous avez pas

21 plus vécu de discrimination?

22 R Jamais. Je l'aurais pas permis de toute façon.

23 Q Vous l'auriez pas permis?

24 R Non. Parce que c'est une fierté pour moi.

25 Q Mais vous avez dit que quand vous étiez jeune, vos

1 parents, ça se parlait que vous aviez de
2 l'autochtone dans la famille.

3 R Oui.

4 Q Qui est-ce qui en parlait?

5 R Ah, écoutez, à travers des histoires.

6 Q Mais qui? Est-ce que c'était votre mère, votre
7 grand-mère, votre grand-père?

8 R Mon grand-père. Mon grand-père. Moi, j'ai pas connu
9 mon grand-père très, très, très longtemps, mais ça
10 a ressorti. C'est plus des souvenirs. J'ai pas
11 d'histoires précises. C'est des souvenirs que,
12 quand on s'est plus intéressé un petit peu à cette
13 cause-là puis à notre situation à la cause, c'est
14 des souvenirs qui sont revenus. Moi, je te dirais
15 c'est plus des feelings, des histoires vagues que,
16 je te conterais l'histoire demain matin, là.

17 Q Donc, vous vous êtes intéressé aux ancêtres à
18 partir du moment où vous avez eu des problèmes avec
19 le gouvernement par rapport à votre camp?

20 R Je te dirais que c'est pas nécessairement comme ça
21 que je le vois. Parce que je me suis toujours pas
22 mal intéressé à la généalogie. Par manque de temps,
23 on travaille, donc les loisirs on les met de côté
24 un petit peu. C'est certain qu'il y a une situation
25 de cause à effet, mais plus on est dedans, plus on

1 trouve que c'est une cause qui est noble puis qui
2 est importante à défendre.

3 Q Vous avez dit que vous aviez entendu parler de
4 Christine Kichera pendant votre enfance, c'est
5 exact?

6 R Oui.

7 Q Ce nom précis là est ressorti dans les
8 conversations?

9 R Kichera Le nom Kichera, oui.

10 Q Et qui est-ce qui avait prononcé ce nom-là?

11 R Mon grand-père, je crois, un de mes oncles.

12 Q Parce qu'en 2009, quand vous avez été interrogé,
13 vous avez dit que c'était peut-être votre grand-
14 mère qui en avait parlé.

15 R Oui.

16 Q Mais que votre mère, elle, elle n'en parlait
17 vraiment. Elle connaissait pas ce nom-là.

18 R J'ai pas dit ma mère non plus. J'ai dit côté de mes
19 grands-parents.

20 Q Puis comment ils savaient, eux, que Christine
21 Kichera était leur ancêtre?

22 R Ils sont tous décédés, là, pour pouvoir témoigner
23 de ça aujourd'hui.

24 Q Mais je vous demande à vous.

25 R Oui.

1 Q Vous le savez pas?

2 R Comment ils le savaient? Je pense pas que les
3 arbres généalogiques étaient très populaires à
4 l'époque, c'est par le nom d'un grand-père d'un
5 grand-père de savoir qu'on a une branche
6 amérindienne pur sang.

7 Q Mais est-ce que ça serait pas au moment où votre
8 cousine a fait faire son arbre généalogique que
9 vous avez appris ça?

10 R Oui.

11 Q Parce que votre cousine a fait faire un arbre
12 généalogique en quelle année?

13 R Alexandra, elle a fait un petit arbre généalogique.
14 Elle en a fait un plus complet récemment. En quelle
15 année, je me souviendrais pas. Je vous dirais
16 n'importe quoi.

17 Q Mais est-ce que vous savez si vous étiez
18 adolescent, vous étiez enfant, vous étiez aux
19 études?

20 R Aux études, après les études, dans la vingtaine,
21 d'après moi. Alexandra est plus jeune que moi,
22 donc...

23 Q Pour quelle raison elle a fait un arbre
24 généalogique?

25 R Par curiosité ou par intérêt par la généalogie

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

aussi.

Q Est-ce que c'est du Métis elle aussi?

R Non. Elle demeure pas dans la région ici, elle demeure en Beauce. Elle est déménagée dans ce coin-là.

Q Vous avez bâti le camp, vous avez dit tantôt en 2000, 2001. Moi, j'avais, en 2009 vous nous aviez dit 2002, 2003, je comprends que c'est un peu flou dans votre mémoire, mais c'est dans ces eaux-là, entre 2000 puis 2003?

R Exact. Bien, exact, dans ce coin-là.

Q À ce moment-là, vous vous identifiiez comme Métis?

R Comme je te dis, c'est... identifié, on n'était pas au courant qu'il y avait quelque chose d'organisé autour de ça. Donc, c'était pas nommé, mais c'était ressenti.

Q Mais vous êtes-vous dit : je vais me bâtir un camp parce qu'étant Métis, j'ai le droit de le faire?

R C'est loin, là. Je pense qu'on a dû penser comme ça à l'époque, oui.

Q Quand vous étiez plus jeune, vous avez dit que votre père, vos parents avaient un chalet. Votre petite histoire, qu'est-ce que faisaient vos parents, quels étaient leur emploi?

R Mon père était mécanicien, ma mère infirmière.

1 Q Puis il travaillait pour qui, votre père?
2 R Garage Tremblay et Desmeules à Chicoutimi-Nord.
3 Q Est-ce qu'il a travaillé pour la SAAQ aussi?
4 R Hum, hum.
5 Q Un bout de temps?
6 R Oui.
7 Q Donc, vous aviez un chalet, je comprends, sur le
8 bord d'un lac? Toute votre enfance, finalement?
9 R Pas mal toute mon enfance, oui.
10 Q Vous alliez à la pêche souvent à partir de ce
11 chalet?
12 R Oui.
13 Q Avec des oncles aussi?
14 R Oui, oncles, amis à mon père, des amis à moi.
15 Q Vous vous êtes promené pas mal partout au Québec
16 pour la pêche?
17 R Pas beaucoup, non. Plus dans la région ici, sur le
18 territoire ici.
19 Q Vous êtes allé des fois à la pêche en hydravion, ce
20 que je comprends, ce que vous avez témoigné?
21 R Oui, oui. Oui, avec mon père, mon grand-père et
22 André Desmeules, oui, le lac Éléphant.
23 Q Donc là, plus tard, quand vous êtes rendu dans la
24 vingtaine, trentaine, vous avez envie vous aussi de
25 vous bâtir un camp, un chalet pour vous?

1 R Oui.

2 Q Est-ce que votre père a encore le chalet?

3 R Non.

4 Q Non, il ne l'a plus? Et vous avez choisi
5 l'emplacement de quelle façon?

6 R Bien, par la connaissance d'un ami, Claude
7 Desmeules, qui était dans ce coin-là, par la non-
8 occupation aussi de ce territoire-là, puis par le
9 travail qu'on y a mis tout simplement. C'est-à-dire
10 qu'on a défini que c'était dans un coin qui nous
11 intéressait, qui était traditionnellement pas dans
12 notre famille, mais qui était par des amis de la
13 Communauté qui, à ce moment-là, bon... On disait
14 pas : il va y avoir une cause, il va y avoir... on
15 savait qu'on... on le savait pas, mais au début on
16 a construit un camp pour nos besoins, pour nos
17 protéger de la pluie et puis dormir la nuit. Donc,
18 en toute impunité, on a fait un camp là pour la
19 pêche.

20 Q Mais vous, vous chassez pas?

21 R Non.

22 Q C'était uniquement pour la pêche?

23 R Oui.

24 Q Puis je crois que Dany Piché, lui, il chasse pas...

25 R Bien, il chasse depuis pas si longtemps quand même.

1 À ce moment-là, on ne chassait pas.

2 Q Et monsieur Desmeules, comment le connaissez-vous?

3 R C'est le père d'un de mes amis d'enfance.

4 Q Et lui, il a un chalet situé à côté?

5 R Oui, pas très loin. Je dirais à un ou deux

6 kilomètres.

7 Q Et savez-vous s'il détient un bail?

8 R Oui.

9 Q Donc, il a pris un bail? Est-ce que vous êtes au

10 courant que monsieur Desmeules avait eu des camps

11 dans le bois sans bail, dans le passé?

12 R Non.

13 Q Vous étiez pas au courant qu'il s'est fait brûler

14 plusieurs camps avant ça?

15 R J'étais pas au courant.

16 Q Et comment ça s'est passé? Monsieur Desmeules, il

17 est allé vous voir et il vous a dit : vous pourriez

18 vous bâtir là, c'est disponible?

19 R Bien, sans le dire, on a pris notre place.

20 Q Mais lui, ça le gênait pas parce que dans le fond,

21 vous chassiez pas?

22 R Non, c'est ça.

23 Q Est-ce qu'il y avait, pour lui, un intérêt à ce que

24 vous veniez vous installer là?

25 R Bien, c'est sûr que dans le bois c'est toujours

1 plaisant d'avoir des gens proches, s'il arrive des
2 accidents, des choses comme ça, il y avait pas de
3 problème pour lui.

4 Q Ça lui permet d'occuper aussi le territoire de
5 chasse?

6 R Oui.

7 Q Puis vous y allez les fins de semaine quand vous
8 avez le temps, vous avez dit une vingtaine de fins
9 de semaine par année? Quand vous y allez, je
10 comprends que c'est souvent avec vos amis Dany
11 Piché et Marc Bouchard?

12 R Oui.

13 Q Les trois?

14 R Avec d'autres amis aussi, là.

15 Q Vous amenez votre fils aussi?

16 R Oui.

17 Q Vous avez parlé que vous aviez des fois des
18 rencontres, après la Saint-Valentin, une
19 vingtaine... ça, c'est pas à votre chalet?

20 R Non, non, c'est trop petit. Notre chalet est trop
21 petit.

22 Q Est-ce que vous faites des fois des partys, entre
23 guillemets?

24 R Oui.

25 Q Ça vous arrive?

1 R Oui, oui.

2 Q Vous invitez vos chums puis...

3 R Oui.

4 Q Puis ça, c'est l'hiver, l'été?

5 R Les deux.

6 Q Les deux?

7 R En motoneige, l'hiver, un coin de réunion. Puis
8 bon, en motoneige, c'est sûr que les trails un peu
9 partout, on peut faire un réseau de chalets. Donc,
10 tout le monde se voisine un peu comme ça.

11 Q Et des fois, est-ce que ça vous arrive d'amener des
12 employés de votre entreprise?

13 R C'est arrivé.

14 Q Vous faites quoi? C'est des conseils
15 d'administration?

16 R Non, non. C'est des petits partys aussi de
17 rémunération ou de... pour féliciter certains
18 employés. Puis on est très proche de nos employés.
19 Donc, on a une relation avec eux autres qui est
20 assez friendly, je dirais qui est assez amicale.
21 Donc, ça va arrive à l'occasion qu'on les amène
22 pour voir ça, à la pêche, des choses comme ça.

23 Q O.K., pour pêcher puis peut-être se baigner si
24 c'est l'été?

25 R Oui. Moins baignade un petit peu, mais oui.

1 Q Puis l'endroit où vous avez établi le chalet, je
2 comprends que c'est monsieur Desmeules qui vous a
3 dit : « Vous pouvez vous établir... »

4 R Bien, il nous a pas donné l'autorisation.

5 Q Non?

6 R Il a pas dit : « Vous pouvez. » On lui a demandé...
7 tu sais, bien, ça s'est fait un peu bon enfant, là.
8 On avait un endroit... tu sais, on est quand même à
9 deux, j'ai dit un kilomètre, c'est peut-être plus
10 deux kilomètres, là. On est quand même assez loin
11 de lui, puis il y a personne d'autre autour. Il y
12 avait pas de trail non plus. Donc, c'est vraiment
13 un petit lac. Donc, on a ouvert la trail puis on a
14 commencé à bâtir un petit camp qui a un petit peu
15 grossi avec le temps, mais pas tant que ça.

16 Q C'est vous qui avez choisi l'emplacement?

17 R Oui.

18 Q Sur quel critère? Est-ce que c'était par rapport
19 à...

20 R À côté d'un lac, il y a personne puis on dérange
21 personne, puis on a une connaissance proche.

22 Q Puis au moment où vous avez bâti votre camp, entre
23 2000-2003, vous saviez pas que... vous connaissiez
24 pas évidemment l'existence d'une communauté
25 métisse. Quand est-ce que vous apprenez son

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

existence à cette communauté?

R Vers 2005, lors de la fondation officielle de la
Communauté.

Q Puis comment vous l'avez appris?

R Par des amis.

Q Dany Piché et Marc Bouchard?

R Non, Carl Tremblay et André Tremblay du rang St-
Marc.

Q Et vous dites que vous êtes rentré membre à ce
moment-là?

R Oui.

Q Est-ce que vous aviez déjà été placardé par le MRN
ou ça, c'est venu après?

R Temporellement, je crois que c'est un fruit du
hasard. Je ne suis pas certain de tout ça, là.
C'est flou. Mais je pourrais vous dire que c'est
arrivé quand même dans une période qui est
similaire, temporellement dans le même temps. Est-
ce que c'est avant ou après? Je pense qu'on a
rentré dans la Communauté, c'est-à-dire qu'on a eu
nos cartes de membre, puis ça nous intéressait.
C'était quelque chose qui nous intéressait
réellement de faire partie puis de défendre les
valeurs. Puis on a été placardé dans le même
moment, avant ou après. Je pourrais pas jurer sur

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

la Bible là-dessus.

Q Vous avez déjà dit, en interrogatoire au préalable, que c'était répandu pour les gens de Chicoutimi d'avoir un camp dans le bois, c'est exact?

R Répandu, j'ai dit ça?

Q Oui.

R O.K. Oui, ça peut être répandu. Il faut définir le terme « répandu ».

Q Si vous me le définissez, là.

R Oui, ça peut être répandu. C'est sûr que plus qu'à Québec, plus qu'à Montréal, mais plus on s'en vers peut-être la Rive-Nord plus c'est...

Q Vous connaissez pas mal de monde qui en ont, finalement.

R Oui, c'est ça. Mais on se tient avec, on fréquente ceux avec qui on a des valeurs proches. Donc, pour moi, c'est répandu. Pour moi, c'est répandu. Pour dire que c'est les citoyens de Chicoutimi, c'est vaste, là. Moi, c'est répandu.

Q Puis c'est pour ça aussi que vous vouliez avoir un chalet à vous?

R Oui.

Q Faites-vous partie d'une autre organisation, d'une autre association?

R La Chambre de commerce de Chicoutimi, un groupe

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

réseau.

Q C'est quoi un groupe réseau?

R Ah, un groupe réseau, ça s'appelle le Groupe réseau, c'est un regroupement de gens d'affaires, puis c'est pas mal ça. Puis là, la Communauté métisse.

Q Est-ce qu'au sein de ces organisations, vous vous affichez comme Métis?

R Oui, toujours.

Q Puis comment c'est reçu?

R Super bien. Je permettrais pas que ça soit autrement.

Q Mais est-ce qu'il y a des gens qui vous taquent là-dessus?

R Non.

Q Ou qui vous disent : « Moi aussi, je suis peut-être Métis »?

R Ah, peut-être, oui. « Prouve-le puis auto proclame-toi premièrement, puis fais pour entrer dans la Communauté. » On peut être membre de plein de communautés, mais il faut faire les efforts puis il faut avoir les valeurs pour en faire partie.

Q Puis qu'est-ce que vous leur dites à ces gens-là qui s'informent de comment rentrer dans la communauté? Vous leur dites?

1 R « Commence par voir ta généalogie, ton arbre, si tu
2 as une descendance. » Parce que je pense que c'est
3 important quand même, parce que sinon tout le
4 monde...

5 Q Sinon tout le monde quoi?

6 R Bien, tout le monde pourrait faire partie de la
7 Communauté. Tout le monde peut peut-être en faire
8 partie, mais ça, c'est pas à moi de juger ça. Puis
9 bon, de faire les démarches pour entrer en bonne et
10 due forme, donc prendre sa carte de membre puis
11 aller de l'avant.

12 Q Et est-ce que des gens dans votre famille ont déjà
13 fait de la politique?

14 R Non.

15 Q Vous-même, en avez-vous déjà fait?

16 R Non.

17 Q Êtes-vous intéressé?

18 R Surprenant.

19 Q Ça serait surprenant?

20 R Ah, c'est quelque chose que je caresse peut-être
21 éventuellement, dans le futur, mais pas maintenant,
22 je suis trop occupé.

23 Q Vous vous verriez à quel palier de gouvernement? Au
24 municipal, au provincial, au fédéral?

25 R Je pourrais pas vous dire. Je le sais pas encore.

1 Ça serait quand même peut-être plus au niveau peut-
2 être provincial.

3 Q J'ai pas d'autres questions. Merci.

4 R Je vous remercie.

5 **LA COUR :**

6 Maître Bergeron?

7 **Me RICHARD BERGERON :**

8 Merci, Monsieur le juge.

9 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me RICHARD BERGERON,**

10 **Procureur des intervenantes :**

11 Q Bonjour, Monsieur Perron.

12 R Bonjour.

13 Q Vous avez grandi à Chicoutimi-Nord, Saint-Luc, je
14 comprends, puisque vous étiez à Notre-Dame-du-
15 Rosaire?

16 R Oui.

17 Q Quelle rue à Saint-Luc vous avez été élevé?

18 R Roussel.

19 Q Roussel?

20 R Coin Laliberté.

21 Q Alors, c'est sur la Maine, comme on dit?

22 R Oui, la Maine de Chicoutimi-Nord.

23 Q O.K. Et coin Laliberté...

24 R Bien, j'ai tendance à pointer la maison, parce que
25 je la vois.

1 Q C'est dans le bas, là?

2 R C'est dans le bas de Roussel.

3 Q Parce que Roussel monte sur le cap Saint-François.

4 R Laliberté, c'est la rue qui prend le pont. On était
5 dans le milieu, si on veut, sur le bord du pont.

6 Q O.K. Vraiment au centre, presque au coin du pont.
7 Là où sont les commerces Sirois, la quincaillerie,
8 la pharmacie.

9 R Oui, un peu en haut, là. Mais vraiment collé sur le
10 pont.

11 Q C'est ça. Laliberté va vers...

12 R Prend le pont, c'est la petite rue qui prend le
13 pont de Roussel.

14 Q Et vos voisins c'était quoi, c'était des
15 commerçants? Qui, qui restait dans le coin de chez
16 vous?

17 R C'est résidentiel. C'était résidentiel.

18 Q Un peu tout le monde, des gens de Chicoutimi?

19 R Mes voisins à l'époque?

20 Q Oui, oui.

21 R Des gens de Chicoutimi-Nord, oui.

22 Q Qui faisaient un peu n'importe quoi dans la vie?

23 R Ah oui, absolument.

24 Q Il y avait pas un Gravel qui était là? L.P. Gravel?

25 R Oui, Gravel, oui. Oui, puis il y avait des

1 commerçants, O.K., mais qui restaient là. Oui, il y
2 avait certains...

3 Q Et puis, vous avez parlé aussi du lac des Brumes.
4 Ça, c'était le chalet... est-ce que c'est encore le
5 chalet de votre père?

6 R Non.

7 Q Il l'a vendu?

8 R Oui.

9 Q Ça a été le chalet de votre père pendant plusieurs
10 années de votre enfance?

11 R Exactement.

12 Q Vous, du plus vieux de votre enfance vous l'aviez?

13 R Non, j'ai des souvenirs qu'on l'avait pas encore.
14 On a dû l'acheter je devais peut-être avoir sept,
15 huit ans. Donc, j'ai des souvenirs avant ça.

16 Q Est-ce que c'était déjà dans la Zec à ce moment-là?

17 R C'était sur la Zec, oui.

18 Q O.K. Parce qu'avant, vous savez qu'avant c'était
19 pas, évidemment c'était pas une zec, c'était un
20 club privé, ça, le lac des Brunes?

21 R Oui. Oui, oui, oui.

22 Q Est-ce que vous connaissiez les voisins un peu au
23 lac des Brumes? Est-ce que vous connaissiez les
24 autres chalets? Parce qu'il y en a pas tant au lac
25 des Brumes, là.

1 R Oui, nos voisins d'en face. Bien, il y a quand même
2 une couple de chalets.

3 Q Comment il y en a?

4 R Ouf! À l'époque, il y avait peut-être, je sais
5 pas... c'est sûr que c'est un gros lac puis il y
6 avait peut-être pas tant de chalets que ça, peut-
7 être six, sept voisins.

8 Q Est-ce qu'il était à votre connaissance qu'il y
9 avait le chalet de Craig Murdoch qui était là?

10 R Oui, sur la pointe.

11 Q Sur la pointe, là?

12 R Oui, oui, oui.

13 Q Craig Murdoch de la célèbre famille Murdoch?

14 R Absolument. Il montait pas souvent par exemple.

15 Q Non. Je sais qu'il y allait pas souvent. Puis est-
16 ce que c'était à votre connaissance que dans le
17 temps du club privé, c'était un club privé dans
18 lequel était impliqué monsieur Craig Murdoch?

19 R Non, je savais pas ça.

20 Q Vous ne savez pas. Est-ce que vous connaissez le
21 chalet de monsieur François Tremblay qui est là?

22 R François Tremblay?

23 Q Avocat.

24 R Non.

25 Q Non?

1 R Lui, il est avant, un petit peu, Craig Murdoch...

2 Q En face.

3 R En face? Oui, O.K., il y avait un avocat là, c'est
4 vrai.

5 Q Oui.

6 R François Tremblay, son nom m'échappait, mais oui,
7 le chalet de l'avocat, oui.

8 Q Oui.

9 R Exact.

10 Q Et sur la Zec... évidemment, le chalet de votre
11 père, il a le droit d'être là. Il a un permis, son
12 permis de Zec, il l'a acheté en bonne et due forme?

13 R Oui.

14 Q Il l'a occupé légalement, si je peux m'exprimer
15 ainsi?

16 R Vous pouvez.

17 Q On parle maintenant de votre camp, celui qui fait
18 l'objet des procédures de l'État. Je suis pas sûr
19 d'avoir bien compris dans quel secteur exactement.
20 Parce que j'ai compris Onatchiway, puis tantôt j'ai
21 compris près de Sainte-Rose, là, je suis mêlé un
22 peu.

23 R Chemin du Valinouët

24 Q Chemin du Valinouët, oui.

25 R Pour monter aux Valins.

1 Q Oui.

2 R Le Bras-Louis.

3 Q Oui.

4 R On fait sept point cinq kilomètres sur le Bras-

5 Louis.

6 Q Quand on tourne près de la route Onatchiway, à

7 l'intersection avant, avant l'avant-dernier pont,

8 là?

9 R Oui, c'est ça. Ça va prendre Onatchiway par là.

10 Q Vous montez à gauche?

11 R Oui, Bras-Louis.

12 Q Bras-Louis.

13 R On fait sept point cinq kilomètres là, puis on

14 refourche à droite, on fait quatre kilomètres puis

15 on est là.

16 Q O.K. Donc, vous êtes carrément au nord du

17 Valinouët?

18 R Oui, c'est ça.

19 Q Si je pars en motoneige, le Valinouët c'est pas

20 trop long que j'arrive chez vous?

21 R Ah, c'est pas long.

22 Q C'est pas long que j'arrive chez vous?

23 R C'est quinze minutes. Même pas, dix minutes. Ça

24 dépend quelle vitesse vous roulez.

25 Q Ça dépend toujours à quelle vitesse. Évidemment, je

1 présume que vous faites énormément de motoneige,
2 c'est la place.

3 R Oui.

4 Q Il y a beaucoup de gens qui font de la motoneige?

5 R Oui.

6 Q Et beaucoup de touristes?

7 R Oui. Bien, c'est ça, tout dépendant des bordées de
8 neige, là, où il y a de la neige, là. Nous autres
9 on court la neige beaucoup.

10 Q Même pour votre camp c'est un peu proche, vous
11 devez aller plus loin que ça?

12 R Oui, un petit peu plus loin, mais on se promène. On
13 fait différent... on en fait beaucoup à Chicoutimi
14 aussi. On se promène en masse.

15 Q Votre motoneige, vous avez un pick-up, vous vous
16 promenez avec?

17 R Oui.

18 Q Vous la laissez pas là. Votre entreprise Cellier de
19 la Vieille Garde, quand vous avez commencé ça, vous
20 étiez dans un garage d'une maison privée. C'était
21 la maison de qui, ça?

22 R Dany Piché.

23 Q C'était son père, je pense ou c'était la sienne?

24 R Non, non, c'était sa maison à lui.

25 Q Chez eux?

- 1 R Oui.
- 2 Q Donc, vous étiez dans le garage attenant à sa
3 propriété à Saint-Honoré?
- 4 R Oui.
- 5 Q Et depuis le temps, vous avez construit à Saint-
6 Honoré en face de la MRC?
- 7 R On a déménagé en 2000... bien, le garage on n'a pas
8 été là longtemps, parce que la blonde à Dany
9 voulait qu'on sorte de là. On a acheté un petit
10 local à ce moment-là en 2005.
- 11 Q Puis vous avez récemment construit une nouvelle...
- 12 R On a récemment, là, en 2009. 2009, ça fait déjà
13 quatre ans, oui.
- 14 Q Assez bien, là, assez moderne?
- 15 R Oui, merci.
- 16 Q C'est joli. À Saint-Honoré même.
- 17 R Oui.
- 18 Q Le Cellier de la Vieille Garde, je me trompe pas si
19 on dit que c'est une entreprise maintenant qui a
20 des répercussions bien au-delà de la région. Vous
21 avez des clients un peu partout en Amérique du
22 Nord, vous êtes une entreprise assez réputée dans
23 votre domaine.
- 24 R Vous vous trompez pas. Oui.
- 25 Q C'est exact? Ça serait quoi votre client, cliente,

1 probablement un restaurant, là, le plus célèbre ou
2 celui avec qui vous avez fait affaire avec le plus
3 de fierté en termes de commande et d'installation
4 de cave à vin?

5 R C'est tout récent, elle est pas encore installée,
6 c'est le Château Frontenac.

7 Q Château Frontenac?

8 R Oui, qu'on vient de signer. Avant ça, il y a le
9 Michelangelo à Québec, qui est une très grosse cave
10 à vin, quelque chose de bien impressionnant aussi.
11 Le Ritz-Carlton à Montréal, ensuite on a la
12 nouvelle installation le Massif, le Pôle, la Ferme,
13 le nouvel hôtel à Charlevoix, à Baie Saint-Paul.

14 Q Monsieur Gauthier, oui.

15 R Qui est bien, aussi. Ensuite, il y a des beaux
16 restaurants à Toronto, le Sassafras. À New York,
17 quelques grands restaurants aussi, Daniel Boulud.
18 Pas mal de fierté.

19 Q Donc, votre réputation maintenant fait du chemin.
20 C'est ce qu'on appelle un peu le bouche à oreille
21 de savoir-faire en matière de cellier et cave à
22 vin. Parce que vous faites, en fait, deux types, si
23 je comprends bien, vous faites des caves à vin dans
24 un restaurant ou même dans une maison privée, si
25 quelqu'un veut se le payer?

1 R Oui, oui.

2 Q Vous faites des celliers aussi, des meubles?

3 R C'est ça, exactement. Pour le vocabulaire, le
4 cellier c'est un meuble, puis la cave à vin, on
5 rentre à l'intérieur, c'est une pièce aménagée.
6 Mais on fait beaucoup des celliers maintenant
7 surdimensionnés, qui sont très gros, puis beaucoup
8 dans le résidentiel également, avec une clientèle
9 qui peut se le permettre. Mais de plus en plus, des
10 citoyens qu'on peut dire « ordinaires », là, parce
11 que le produit est bien à la mode, est bien
12 d'actualité. Donc, oui, les affaires sont bonnes.

13 Q Et est-ce que pour se lancer, vous, avec vos
14 partenaires, dans un commerce comme cela, vous êtes
15 des amateurs de vin, je présume?

16 R Oui, beaucoup.

17 Q Vous en buvez?

18 R Non, pas pour dire qu'on en prend beaucoup, mais on
19 aime, on en prend du bon.

20 Q Vous en prenez... vous prenez pas de la piquette,
21 comme on dit.

22 R Non.

23 Q Est-ce que vous êtes membre d'un club
24 d'importation?

25 R On l'a été. C'est pas des clubs officiels, mais on

1 est dans des réseaux d'amis où on va faire de
2 l'importation privée. On a voulu en faire un petit
3 plus la commercialisation à un moment donné, mais
4 c'est trop compliqué avec la SAQ qui contrôle un
5 peu tout ça. Donc, on va faire la pièce pour garder
6 le vin, les meubles pour garder le vin, mais le
7 vin, on garde ça comme passe-temps.

8 Q O.K. Vous-même, est-ce que vous avez une cave à vin
9 chez vous?

10 R Oui.

11 Q Là, vous restez donc à Chicoutimi-Nord encore?

12 R Oui, puis je demeure sur le Cap Saint-François,
13 oui.

14 Q Vous avez combien de bouteilles pour le fun, dans
15 votre cave?

16 R Je dois avoir un 400 bouteilles à peu près.

17 Q Et du bon?

18 R Oui, oui, il est tout bon. Plus il vieillit dans
19 une bonne cave, meilleur il est.

20 Q Votre entreprise, je me trompe pas, aussi,
21 encourage les oeuvres caritatives. Vous êtes un
22 commanditaire de la Fondation de ma vie, important?

23 R Oui, je suis sur le conseil d'administration de la
24 Fondation de ma vie, également.

25 Q Vous êtes sur le conseil?

1 R Puis on encourage, oui, avec un don de...

2 Q Vous participez à la fondation, à la dégustation de
3 prestige à chaque année. Vous faites, vous remettez
4 un cellier, qui est remis aux gens qui achètent les
5 billets, n'est-ce pas?

6 R Exact.

7 Q Donc, vous croyez à l'oeuvre de la Fondation de ma
8 vie?

9 R Absolument.

10 Q Et vous avez fait une petite incursion dans la
11 restauration avec le restaurant la Vieille Garde?

12 R Oui.

13 Q Qui s'est terminé récemment?

14 R Oui, heureusement.

15 Q C'est pas pareil, faire de la restauration?

16 R Non, non, non. C'est deux mondes bien différents.

17 Q Merci. J'ai pas d'autres questions.

18 R Je vous remercie.

19 **LA COUR :**

20 Maître Côté, vous avez d'autres questions pour le
21 témoin?

22 **Me DANIEL CÔTÉ :**

23 J'ai pas d'autres questions, Monsieur le juge.

24 **LA COUR :**

25 Très bien. Alors, vous pouvez retourner à votre

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

place, Monsieur Perron.

ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

LA COUR :

On va en profiter pour suspendre quelques minutes.

SUSPENSION ET REPRISE DE L'AUDIENCE

Me DANIEL CÔTÉ :

Prochain témoin, Monsieur le juge, monsieur
Clermont Maltais.

* * * *

**L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingtième (20e) jour du
mois de novembre, A COMPARU :**

**CLERMONT MALTAIS, âgé de 74 ans, domicilié au
302, rang St-Louis à Saint-Fulgence, Québec;**

**LEQUEL, après avoir prêté serment, dépose et dit
comme suit :**

INTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,

Procureur des intimés et de la requérante :

Q Monsieur Maltais, vous êtes né en quelle année?

R 1939.

1 Q 1939. Pourriez-vous nous dire le nom de vos
2 parents?
3 R Joseph Maltais, Simone Simard.
4 Q O.K. Pourriez-vous nous donner aussi le nom de vos
5 grands-parents du côté de votre père?
6 R Adélarde Maltais, Cécile Martel.
7 Q Cécile Martel. Alors, Monsieur Maltais, vous êtes
8 membre de la Communauté métisse du Domaine-du-Roy,
9 c'est exact?
10 R Absolument.
11 Q Bon. Pourriez-vous nous dire pourquoi vous
12 prétendez être Métis, vous?
13 R Mon Dieu, ça part de loin.
14 Q Allons-y.
15 R Préadolescent, j'écoutais parler ma mère avec une
16 de ses belles-soeurs, puis il y avait... ma mère a
17 eu des gros bébés, le plus petit pesait dix livres.
18 Ça fait que j'étais curieux puis je lui ai demandé
19 comment est-ce que je pesais. Elle a dit : « Douze
20 livres et demie. » Mais elle a dit : « Toi, là,
21 quand t'es venu au monde, tu avais les cheveux sur
22 le dos, puis t'étais noir - elle dit - tu
23 ressemblais d'un vrai sauvage. » À partir de là,
24 j'ai toujours pensé que j'étais sauvage. Puis où
25 est-ce que je vivais, bien, il y avait seulement

1 des Métis ou à peu près.

2 Q Est-ce que votre père vous a parlé aussi, jeune,
3 là, que vous étiez sauvage?

4 R Bien, inévitablement, parce qu'on était toujours
5 avec des Métis, puis ils disaient que nous autres,
6 on était comme eux autres; on chassait puis on
7 trappait, puis on pêchait. Puis à l'époque, on
8 vivait seulement, quasiment juste de ça, là, les
9 gens alentour de chez nous.

10 Q O.K. Quand vous étiez jeune, vous restiez à quel
11 endroit?

12 R Pardon?

13 Q Quand vous étiez jeune, vous avez été élevé à quel
14 endroit?

15 R Dans le rang Sainte-Anne, rang Sainte-Marie c'est-
16 à-dire, tout près du rang St-Louis.

17 Q O.K. À Saint-Fulgence?

18 R À Saint-Fulgence.

19 Q Est-ce que votre père a déjà fait référence à des
20 ancêtres autochtones dans votre famille?

21 R Pas directement de nom. Il me disait pas des noms,
22 mais il disait qu'on était des sauvages, on était
23 des Métis.

24 Q Vous aviez quel âge à ce moment-là?

25 R Bien, quand j'ai commencé à aller à la chasse avec

1 mon père, je devais avoir à peu près sept ans. J'ai
2 des photos, j'avais sept ans, dans des tentes, là.
3 On allait pas mal régulièrement. Les fins de
4 semaine, mon père nous amenait dans le bois puis on
5 allait trapper avec d'autres Métis.

6 Q Vous dites que votre père vous donnait pas de nom,
7 mais aujourd'hui, est-ce que vous connaissez un
8 ancêtre autochtone?

9 R Oui. À un moment donné, j'ai fait faire ma
10 généalogie puis je sais qu'une de mes ancêtres,
11 c'est une Kichera.

12 Q O.K. Quand est-ce vous avez fait faire votre
13 généalogie?

14 R Moi, ça doit faire quelques années. Six, sept ans,
15 peut-être, cinq ans. Je me rappelle exactement
16 l'année, mais ça fait quelques années.

17 Q O.K. Puis quelle réaction vous avez eue quand vous
18 avez su ça, que vous aviez une ancêtre autochtone?

19 R Bien, j'étais content. Réellement, je trouvais
20 vraiment mes origines, puis je me demandais
21 pourquoi peut-être que j'étais comme ça. Mais j'ai
22 toujours été avec des gens comme ça.

23 Q O.K. Alors, on va parler de votre jeunesse. Vous
24 êtes allé à l'école, Monsieur Maltais?

25 R Oui, jusqu'en 9e année.

1 Q Jusqu'en 9e année au secondaire?

2 R Pardon?

3 Q C'était au secondaire?

4 R C'était l'équivalent à l'époque, oui.

5 Q O.K. À quelle école vous êtes allé?

6 R Saint-Fulgence, au collège de Saint-Fulgence, j'ai
7 pas été ailleurs.

8 Q O.K. Vous avez tout fait, toutes, toutes vos années
9 à Saint-Fulgence.

10 R Oui.

11 Q À l'école de Saint-Fulgence?

12 R Oui.

13 Q O.K. Qu'est-ce que vous avez fait après avoir
14 quitté l'école?

15 R Bien là, il fallait bien travailler.

16 Q O.K. Vous avez travaillé dans quoi?

17 R Mon père avait une épicerie boucherie, plus il
18 ramassait les animaux vivants, il les abattait puis
19 il les vendait en gros, dans les magasins à
20 Chicoutimi. Alors, le lundi, il ramassait les
21 animaux, on était avec. Le mardi, on les tuait. Le
22 mercredi, on les livrait, puis après ça, on
23 travaillait au magasin avec mon père. Jusqu'à l'âge
24 de 15 ans, j'ai fait ça pendant l'été.

25 Q O.K.

1 R À 16 ans, bien là, j'ai commencé à travailler dans
2 un abattoir à Chicoutimi-Nord.

3 Q Ça s'appelait comment, ça, l'abattoir à Chicoutimi
4 Nord?

5 R C'était Gauthier Tremblay à l'époque, l'ancien
6 maire de Chicoutimi.

7 Q O.K.

8 R J'ai arrêté parce que je gagnais dix-sept piastres
9 (17 \$) par semaine.

10 Q O.K. On parle de quelle époque?

11 R J'avais 16 ou 17 ans.

12 Q 17 ans, O.K.

13 R Oui, j'avais 17 ans. Mais j'ai arrêté parce que je
14 m'en allais à la trappe, c'était l'automne. Ça fait
15 que je m'en allais trapper puis chasser, c'était
16 plus payant. On vendait le lièvre une piastre
17 (1 \$). On en prenait, des journées de 40, ça fait
18 que c'était plus payant qu'aller travailler à
19 l'abattoir, ça fait que je trappais.

20 Q Mais à part avoir travaillé à l'abattoir chez
21 Gauthier Tremblay, avez-vous eu d'autres emplois
22 par la suite?

23 R Bien, après ça, oui.

24 Q Qu'est-ce que vous avez fait?

25 R Après ça, j'ai été travailler comme boucher dans un

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

magasin.

Q O.K. À quel endroit?

R J'ai commencé à Chicoutimi-Nord sur la rue Roussel.
J'ai travaillé là pendant quatre ans, puis après
ça, j'ai commencé à travailler pour les épiceries
Jatte.

Q O.K. Qu'est-ce que vous faisiez pour les épiceries
Jatte?

R J'étais toujours boucher.

Q Boucher?

R Oui.

Q O.K. Être boucher, vous avez fait ça pendant
combien d'années?

R Jusqu'en 70.

Q O.K. Par la suite?

R J'avais, en 59, commencé ma licence de pilote, puis
je l'ai fini en 70. Puis après ça, j'ai laissé la
boucherie, puis j'ai été comme pilote de brousse,
le reste, jusqu'en 1984.

Q O.K. Vous avez travaillé pour qui, comme pilote de
brousse?

R J'ai commencé à l'époque pour une filiale de
Québecair à Chibougamau, ça s'appelait Air Fecteau.
J'ai été là un an et puis après ça, je me suis en
venu au Lac Sébastien pour Air Saguenay jusqu'en

1 80. Puis en 80, bien, j'ai acheté une compagnie sur
2 la Côte-Nord à Natashquan, Air Nat.

3 Q Air comment, vous dites?

4 R Air Nat.

5 Q Air Nat?

6 R Oui. Puis là, bien, jusqu'en 84 j'ai piloté dans la
7 brousse.

8 Q Vous avez été comme 15 ans, 14 ans pilote de
9 brousse?

10 R À peu près, oui.

11 Q Puis qu'est-ce que ça fait, ça, un pilote de
12 brousse?

13 R Ça fait de la brousse. On est dans la brousse.

14 Q Vous êtes dans la brousse.

15 R On voyage toutes sortes de choses. Dans les années
16 70, on voyageait pour, à l'époque, l'Hydro-Québec.
17 C'était les préliminaires de la Baie James. Alors,
18 on voyageait à peu près tout ce qui se voyage dans
19 le Nord : les drums, des pièces de tracteurs, du
20 monde, de la nourriture. En plus, il y avait les
21 compagnies minières comme Canadien Nickel qui
22 faisait du forage, puis on voyageait pour eux
23 autres. Puis après ça, je me suis en venu à
24 Chicoutimi. Puis à Chicoutimi, c'était surtout, à
25 Chicoutimi, des chasses-pêches.

1 Q On parle d'Air Saguenay, là?

2 R Pour Air Saguenay, on avait des camps de
3 pourvoyeurs. On voyageait beaucoup de monde, des
4 pêcheurs. L'automne c'était les chasseurs, jusqu'à
5 Schefferville, la chasse au caribou à
6 Schefferville.

7 Q O.K. Vous partiez de quel endroit?

8 R On partait du lac Sébastien, on montait au lac
9 Squaw Lake à Schefferville, on débarquait, on se
10 tankait là, puis après ça, on allait dans le nord.

11 Q Puis on parle du lac Sébastien, c'est situé à quel
12 endroit, ça?

13 R C'est Falardeau, Saint-David-de-Falardeau.

14 Q O.K. Alors, vous avez fait ça pendant plusieurs
15 années, c'était des chasseurs, pêcheurs?

16 R Chez Air Saguenay, dix ans.

17 Q Dix ans.

18 R Chez Air Nat, bien, c'était du côté du fleuve, là.

19 Q O.K.

20 R 14 années. Mais à Air Nat, c'était dur, parce que
21 le long du fleuve c'est venteux, c'est plus dur.
22 Mais par contre, c'est moins pognant, dans un sens,
23 parce que t'as rien... le monde te pousse pas, le
24 monde sont pas en vacances. Puis je volais beaucoup
25 pour les réserves indiennes.

1 Q O.K. Puis vous avez piloté sur quel appareil, vous,
2 Monsieur Maltaiss?

3 R J'ai fait 27 sortes d'avions.

4 Q O.K. On les nommera pas, là.

5 R Mais en partie, là, c'était du Otter puis du
6 Beaver. Du Cessna, j'en ai volé pas mal, mais en
7 partie, là, c'est du Beaver puis du Otter.

8 Q On va revenir à votre jeunesse. Vous avez parlé
9 tout à l'heure que vous aviez arrêté de travailler
10 pour aller à la trappe. Expliquez-nous vos
11 excursions ou vos activités de trappage. D'abord,
12 quels animaux vous avez trappés?

13 R C'était des Métis chez nous, puis il y en avait un
14 c'était comme mon grand-frère. Il a commencé à me
15 traîner, j'étais très jeune.

16 Q Il s'appelle comment?

17 R Armand Tremblay.

18 Q Pourquoi vous savez qu'il est Métis, lui, Armand
19 Tremblay?

20 R Bien, sa mère c'était voisin... eux autres, ils
21 étaient voisins de chez nous à Saint-Fulgence.

22 Q Dans le rang St-Louis.

23 R Sa mère c'était une Montagnaise. Son père c'était
24 un Tremblay, Georges Tremblay. On l'appelait Ti-
25 Georges.

1 Q O.K. Puis sa mère, elle s'appelait comment?

2 R Pardon.

3 Q Sa mère elle s'appelait comment?

4 R Elle s'appelait Marianne Matabé.

5 Q Matabé?

6 R Matabé, oui. Puis avec lui bien, bien, il me
7 traînait. On avait 15 ans de différence, mais à
8 l'époque je devais avoir 13, 14 ans, mais le
9 printemps, on pouvait chasser le castor, le
10 printemps, à la carabine. Alors, mon père, il me
11 sortait de l'école puis il m'envoyait trapper avec
12 lui. On partait le long de la rivière Sainte-
13 Marguerite puis on montait dans les ruisseaux. Puis
14 on partait avec rien, on couchait à la belle
15 étoile, on ramassait nos peaux de castor. On
16 passait une quinzaine de jours, jusqu'au temps
17 qu'on marche sur les lacs. Il y avait encore de la
18 glace au printemps, au mois de mai, là. Là, on
19 redescendait. On redescendait chargés de peaux de
20 castor.

21 Q Mais pourquoi votre père vous envoyait faire de la
22 trappe?

23 R Pourquoi mon père?

24 Q Oui, pourquoi votre père vous envoyait faire de la
25 trappe?

1 R Il aimait ça autant que moi.

2 Q O.K.

3 R Lui, les fins de semaine, il nous amenait dans le
4 bois toutes les fins de semaine. À l'époque, si on
5 recule dans les années 40, la vie, elle était pas
6 facile. Du lièvre, mon père, il achetait tout le
7 lièvre à tout le monde. Des semaines, il pouvait
8 acheter 500 lièvres, puis il vendait ça dans les
9 magasins à Chicoutimi. Ça fait que lui chassait le
10 lièvre aussi quand il pouvait. Mais on était neuf
11 enfants nous autres. Ça fait que c'était dur, tu
12 sais, je veux dire.

13 Q Quand vous étiez neuf, il y avait combien de
14 garçons et combien de filles?

15 R Pardon?

16 Q Il y avait combien de garçons, combien de filles
17 dans votre famille?

18 R Cinq filles, quatre garçons.

19 Q O.K. Là, vous faisiez de la trappe avec Armand
20 Tremblay qui était votre voisin, là?

21 R Avec lui, oui. J'ai trappé beaucoup avec lui, mais
22 tout seul aussi. Parce que je me suis marié en 62
23 puis on est parti, ma femme et moi, pour la chasse
24 le 20 octobre. Mon voyage de noces, je l'ai fait
25 dans une tente. Ma femme, elle trappait avec moi.

1 Q C'était votre voyage de noces, ça, dans une tente à
2 la trappe?

3 R Voyage de noces dans une tente, le long de la
4 rivière Valin. C'était le plus beau voyage de ma
5 vie. (Rires)

6 Q J'imagine.

7 R On a trappé un peu, là.

8 Q On parle des années 60, là. O.K. Alors, vous avez
9 trappé avec Armand Tremblay, que vous appelez un
10 Métis, vous avez trappé pendant combien de temps
11 avec lui?

12 R Bien, jusqu'au temps que je parte dans l'aviation.
13 On s'est perdu un bout de temps. Mais par contre,
14 l'hiver, il venait me voir. Il venait passer une
15 quinzaine de jours chez nous avec sa femme. Parce
16 que sa femme, elle venait de Pointe-Bleue, c'était
17 une Manigouche.

18 Q O.K. Armand Tremblay, ça.

19 R Puis ma femme, on s'entendait bien. Ça fait que
20 l'hiver, il venait passer... puis on allait trapper
21 le castor l'hiver. Il passait une quinzaine de
22 jours chez nous. Mais moi, je pilotais l'été, mais
23 l'hiver, je pilotais pas. Ça fait que je trappais
24 l'hiver. Puis je trappe encore.

25 Q O.K. Vous faites encore ça aujourd'hui?

1 R Ah, oui.

2 Q À quel endroit vous trappez?

3 R Bien, moi je trappais sur la rivière Valin. Où est-
4 ce qu'est le parc des Monts-Valin, j'ai été là
5 pendant 49 ans. Quand ils ont fait le parc, là, ils
6 m'ont... dehors.

7 Q Ils ont acheté, le gouvernement a acheté votre
8 maison?

9 R Oui, ils ont acheté ma maison, parce que ma maison
10 était en permanence là.

11 Q O.K.

12 R Ma maison était là. J'ai perdu soixante-cinq mille
13 piastres (65 000 \$) avec le gouvernement, ça fait
14 que... mais j'ai racheté une autre maison.

15 Q À quel endroit était votre maison à ce moment-là?
16 Vous dites c'est le parc, là, à quel endroit?

17 R Les installations du parc des Monts-Valin, quand
18 vous arrivez sur le bord de la côte, c'est juste la
19 maison à droite, elle est encore là.

20 Q O.K. À l'entrée du parc?

21 R Oui, oui, oui, à l'accueil, juste à droite.

22 Q C'est sur le bord d'une rivière, ça?

23 R Pardon?

24 Q Est-ce que c'était sur le bord de la rivière?

25 R C'est juste sur le bord de la rivière.

1 Q Puis la rivière, elle porte quel nom?

2 R Valin.

3 Q La rivière Valin?

4 R Oui.

5 Q O.K. À partir de cette maison-là, qu'est-ce que
6 vous faisiez comme activités?

7 R Comme activités?

8 Q Oui, en forêt?

9 R Je pouvais faire toutes mes activités que j'aimais,
10 que j'ai été élevé. Je chassais, je pêchais. Je
11 pouvais tout faire là. J'avais tout sous le même
12 toit.

13 Q O.K.

14 R Mais je travaillais aussi, parce qu'en 84, j'ai été
15 dix ans dans une entreprise familiale.

16 Q C'était quoi l'entreprise familiale?

17 R C'était les Produits Maison Saguenay, Saint-
18 Fulgence. Ça, ça a été, mon père et moi, en 59, qui
19 l'a fondée. Puis après ça, s'est greffé les autres
20 membres de la famille alentour de ça. Puis j'ai
21 donné dix ans après j'aie été, que j'aie vendu ma
22 compagnie à Natasquan puis j'ai pris un an
23 sabbatique. Après ça, je suis allé trouver mes
24 frères.

25 Q O.K. Dans l'entreprise familiale à Saint-Fulgence?

1 R Oui.

2 Q Vous appelez ça Produits Maison Saguenay?

3 R Produits maisons Saguenay. On faisait du sous-
4 produit de viande.

5 Q C'est-à-dire?

6 R Des cretons, de la saucisse, tête fromagée, sauce à
7 spaghetti, de la viande salée, du lard salé, ces
8 choses-là.

9 Q O.K. Puis vous, dans l'entreprise, qu'est-ce que
10 vous faisiez exactement?

11 R Pardon?

12 Q Qu'est-ce que vous faisiez, vous, dans l'entreprise
13 comme travail?

14 R Lorsque j'ai été les trouver, j'étais responsable
15 de la production, des employés puis du contrôle
16 qualité.

17 Q O.K. Alors, on va revenir à votre maison qui,
18 aujourd'hui, est située dans le parc des Monts-
19 Valin. Vous dites, vous faisiez tout sous le même
20 toit. Alors, vos activités de chasse c'était quoi
21 exactement?

22 R Mes activités de chasse, avant que je demeure là.
23 Sur la rivière, nous autres, on allait là
24 régulièrement. On a commencé avec une tente très
25 jeune. J'ai des photos de ça, j'avais sept ans,

1 avec Armand puis mon père, un monsieur Boivin, les
2 mêmes Boivin qu'il y a à Mashteuiatsh. Puis on a
3 toujours eu, ma femme et moi on s'est construit un
4 camp en bois rond.

5 Q À quel endroit?

6 R Là, sur la rivière. On descendait trois miles en
7 canot sur la rivière.

8 Q Sur la rivière Valin?

9 R Sur la rivière Valin. Puis on a toujours chassé là
10 jusqu'au temps... mais en 80, j'ai acheté le chalet
11 à quelqu'un qui était sur le bord de la rivière,
12 parce que c'était plus accessible. Puis on avait
13 l'idée, ma femme et moi, de rester là à l'année.
14 Même la route était pas ouverte, mais on pensait
15 qu'un jour, puis c'est arrivé, qu'elle allait
16 ouvrir. Alors, on a toujours chassé là, puis mes
17 frères aussi puis mon père. Armand chassait là,
18 puis un autre monsieur Boivin, on était toujours
19 ensemble. On trappait là, puis on chassait là.

20 Q Qu'est-ce que vous chassiez?

21 R On prenait d'abord, pour la trappe tout ce qui a du
22 poil. Après ça, le lièvre, beaucoup. Il y avait
23 beaucoup de lièvres. Puis à l'époque, tout le monde
24 mangeait du lièvre. On vendait, on pouvait vendre
25 500 lièvres/semaine facilement, là.

1 Q O.K. Quand vous parlez de l'époque, c'est quelle
2 époque que vous parlez, là?

3 R Bien, si on part des années... avant que je me
4 marie, c'était comme ça, dans les années 50. Puis
5 même après, on était marié, ma femme et moi, puis
6 on restait là. Ma mère, elle montait puis elle
7 allait à la chasse aux lièvres avec ma femme. Eux
8 autres, elles chassaient le lièvre, puis moi aussi
9 à l'automne, même moi, je trappais plus, mais ma
10 femme elle chassait plus le lièvre.

11 Q O.K. À partir du camp que vous venez de parler, là.

12 R Oui.

13 Q À partir du camp du bord de la rivière Valin?

14 R En bas.

15 Q Vous avez eu un premier camp en bois rond, vous
16 dites?

17 R Oui. On a été tenté longtemps, avec mon père. On
18 chassait l'ours l'été. À l'époque, l'ours, le
19 gouvernement nous donnait dix piastres (10 \$) pour
20 une paire d'oreilles. Puis l'été, bien, il y en
21 avait beaucoup, on s'en débarrassait. On en prenait
22 une quinzaine, 15, 18, 20, des fois, pendant l'été,
23 des ours.

24 Q De l'ours noir. Mais le camp en bois rond, qui
25 avait construit ça?

1 R Ma femme et moi.

2 Q O.K. À quelle place vous aviez appris à construire
3 un camp en bois rond?

4 R J'ai appris ça tout seul.

5 Q Vous avez appris ça tout seul.

6 R Un bois rond un par-dessus l'autre bien attaché,
7 c'était pas dur.

8 Q O.K. Puis là, vous avez acheté un autre camp, là?
9 C'était à quelle distance de votre premier camp en
10 bois rond, ça?

11 R À l'entrée, le pont où est-ce qu'on rentre dans le
12 parc, moi, je partais de là, puis je descendais
13 trois miles. Mais là, il fallait que j'embarque
14 dans ma chaloupe ou en canot pour aller là. Mais
15 là, étant donné que ce camp-là, il était à vendre,
16 ça me donnait plus de possibilités de demeurer là,
17 puis aller là plus souvent. Parce qu'en ville,
18 j'allais travailler, mais après ça, dans le bois.
19 C'était ma vie puis c'est encore ma vie.

20 Q O.K. Ce chalet-là était mieux organisé que le camp
21 en bois rond?

22 R Bien oui. Moi, je l'avais levé. Je m'étais fait un
23 sous-sol puis je l'avais agrandi. Je m'étais fait
24 une bonne maison, là. Elle est encore là, puis elle
25 est à voir.

1 Q O.K. Parce que vous vouliez rester là en
2 permanence?

3 R Je restais là en permanence.

4 Q O.K. Vous restiez là en permanence. Vous avez vécu
5 là combien temps?

6 R Bien, de 84 à 95 lorsqu'ils ont fait un parc.

7 Q O.K.

8 R Mais je serais mort là, si on n'avait pas fait de
9 parc.

10 Q O.K. Alors, puis c'est cette maison-là que vous
11 avez été exproprié, là.

12 R J'ai pas été à l'expropriation. Ça m'a pris un an
13 et demi avec un avocat pour perdre soixante-cinq
14 mille piastres (65 000 \$).

15 Q O.K. Puis là, vous êtes parti de là?

16 R Oui. Je me suis descendu un peu plus bas. Je
17 demeure encore à Saint-Fulgence, mais là, je suis
18 sur le rang St-Louis, pas loin où est-ce que c'est
19 que je suis venu au monde.

20 Q O.K. Dans le rang St-Louis. Vous êtes revenu à
21 l'époque de votre jeunesse?

22 R À mes origines de naissance, oui.

23 Q O.K. L'original, avez-vous chassé ça, Monsieur?
24 L'original l'avez-vous chassé, vous?

25 R J'ai toujours chassé l'original.

1 Q O.K. Qui vous a appris à chasser à l'orignal?
2 R Armand.
3 Q Armand Tremblay?
4 R Oui.
5 Q Vous alliez avec Armand à la chasse à l'orignal?
6 R Oui.
7 Q Alliez-vous avec d'autres personnes également?
8 R Pardon?
9 Q Est-ce que vous alliez à la chasse à l'orignal avec
10 d'autres personnes?
11 R Moi, je suis de temps en temps avec mes frères. On
12 se partageait ça, tu sais. On était quatre frères
13 puis on allait de temps en temps ensemble.
14 Q O.K. Puis votre chasse à l'orignal, comment vous
15 préparez ça, vous, une chasse à l'orignal? Ça se
16 prépare comment, ça?
17 R À l'année.
18 Q À l'année, c'est-à-dire?
19 R C'est-à-dire qu'il faut faire des salines. Il faut
20 garder nos orignaux, surtout quand il y a beaucoup
21 de chasseurs, aujourd'hui il y a beaucoup de
22 chasseurs. Alors, il faut travailler fort pendant
23 l'été, mettre du sel puis les appâter, pour être
24 capable d'en tuer de temps en temps. Mais on ne
25 peut pas tuer tous les ans. Moi, je tue pas tous

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

les ans.

Q O.K. Alors, une saline, vous faites ça comment puis à quel endroit?

R Pardon?

Q Une saline vous faites ça comment puis à quel endroit vous faites ça?

R Dans un endroit assez stratégique. Il faut que tu voies où est-ce que les orignaux voyagent, où est-ce qu'ils viennent boire, tu mets une pierre de sel. Puis après ça, tu peux mettre du sel sur du bois. Parce qu'un orignal, l'hiver, il manque beaucoup de sel, ça fait que le printemps, lorsqu'il trouve ça, bien là, ils viennent continuellement l'été. C'est là que peut-être on réussit à l'automne à chasser de la viande pour manger.

Q O.K. Vous avez commencé à chasser avec Armand vers quelle époque?

R Bien, j'avais sept ans, quand les premiers voyages que j'ai fait avec. Mon père était avec nous, mon père il me traînait, puis Armand, bien, il fallait qu'il me traîne. Puis ça fait pas longtemps que je le vois pu, parce qu'il est bien malade.

Q O.K. Maintenant, vous dites que votre père était là. Est-ce qu'il chassait l'orignal aussi votre

1 père?

2 R Oui. Oui, oui, oui.

3 Q O.K. Il chassait l'orignal?

4 R Oui.

5 Q Puis vous avez chassé avec Armand, l'orignal,

6 pendant combien de temps?

7 R L'orignal avec Armand?

8 Q Oui.

9 R Bien, pas tous les ans. Lorsque j'étais plus jeune,

10 c'est sûr, parce qu'il demeurait à Saint-Fulgence

11 jusque dans les années 60. Puis en 60, il s'en a

12 été à ce qu'on appelle aujourd'hui Mashteuiatsh,

13 Pointe-Bleue, on appelait ça Pointe-Bleue. Il s'en

14 a été là, lui, avec sa femme, parce que sa femme

15 était native de là.

16 Q O.K.

17 R Puis après ça, bien moi, dans l'aviation, bien, on

18 s'est perdu un peu, sauf qu'on était capable

19 d'avoir certains contacts téléphoniques. Puis un

20 peu plus tard, après que j'aie été marié, bien de

21 temps en temps, j'allais passer une semaine avec

22 lui à son camp à Nikabo (phonét.). Après ça,

23 l'hiver il venait passer une semaine ou deux avec

24 moi.

25 Q À quel endroit?

1 R Ça, ça a duré plusieurs années, là.

2 Q O.K. Quand vous dites qu'il venait chez vous,
3 c'était à quel endroit?

4 R Où est-ce que je demeurais sur la rivière Valin.

5 Q O.K. Aujourd'hui, est-ce que vous chassez toujours
6 l'orignal?

7 R Oui. Bien oui.

8 Q O.K. Une journée de chasse typique à l'orignal pour
9 vous, là, vous faites ça comment?

10 R On part quand il fait noir. Moi, je chasse dans une
11 cache, je surveille. Autrefois, quand on était plus
12 jeune, on marchait dans le bois, on courrait un peu
13 après les orignaux. Mais moi, là, asteure là, à mon
14 âge, là, je me ménage.

15 Q O.K.

16 R J'ai une cache. Je m'en viens là, je passe douze
17 heures dans ma cache. Je pars, il fait noir, je
18 reviens, il fait noir.

19 Q O.K. Vous mangez là aussi?

20 R Oui. Je m'amène un lunch, je mange là.

21 Q Avec qui vous chassez?

22 R Je chasse tout seul avec ma femme. Parfois, comme
23 cette année, mon gendre est venu. Mais étant donné,
24 astheure, ils sont rendus à l'extérieur, bien, il
25 vient pas tous les ans. Mais j'avais des petits-

1 fils aussi, bien ils sont à l'extérieur astheure,
2 qui venaient aussi avec moi. Mais c'est surtout ma
3 femme.

4 Q O.K. Vos enfants, eux?

5 R Ma fille plus que mon garçon. Mon garçon était plus
6 intellectuel. Il venait dans le bois, mais il
7 s'amenait des livres. Ma fille s'amenait une
8 carabine.

9 Q C'est moins long avec des livres à attendre. Ça
10 passe le temps. O.K. Puis là, vous chassez encore
11 aujourd'hui avec votre épouse. Puis dans quel coin
12 vous chassez, vous?

13 R Je chasse pas loin du parc. Je me suis installé pas
14 loin de là. Parce que quand, lorsqu'on a créé le
15 parc, on m'a offert un territoire de trappe sous
16 bail du gouvernement. On est justement sur le
17 territoire d'Armand Tremblay lorsqu'il chassait
18 avec ses parents à Uashassihsh. On est parti deux
19 mois avec nos femmes puis on a refait le tour du
20 territoire pendant deux mois de temps. On était
21 tenté au lac Wapishish. J'ai accepté le territoire,
22 mais j'avais seulement 48 kilomètres carrés pour
23 trapper. J'en avais pas tout à fait assez. Puis on
24 me donnait pas le droit d'aller ailleurs, mais il
25 fallait que j'aille ailleurs pour faire ma trappe,

1 parce que j'étais là pas mal tout le temps.
2 Jusqu'au temps qu'un territoire à côté s'est
3 libéré. Je l'ai demandé, mais ils ont pas voulu me
4 le donner, ils l'ont donné à un autre gars. Moi, il
5 m'en aurait donné un à Onatchiway. Ça fait que je
6 leur ai fait manger un char puis j'ai vendu mon
7 camp, puis je me suis en venu icitte. Je me suis
8 installé puis là, je trappe sur le libre.

9 Q O.K. C'était à quel endroit, ça? C'était à quelle
10 distance, par exemple de Saint-Fulgence, le terrain
11 qu'on vous avait offert?

12 R Je suis à 12 kilomètres de ma maison.

13 Q Actuellement?

14 R Actuellement.

15 Q O.K. Mais le territoire qu'on vous avait...

16 R 97 kilomètres.

17 Q 97 kilomètres.

18 R Oui.

19 Q O.K. Qui avait 48 kilomètres carrés de...

20 R J'avais 48 kilomètres carrés de bail.

21 Q O.K. Pourquoi vous dites que vous en aviez pas
22 assez?

23 R Bien, dans une journée, tu peux trapper beaucoup,
24 puis si t'as pas assez de territoire pour le temps
25 de la trappe... tu sais, ça en prend assez quand tu

1 trappes, là. Je marche puis je tends des pièges
2 puis je prenais de la trappe.

3 Q Puis quelle espèce d'animaux à fourrure que vous
4 trappez?

5 R Bien, en partie, j'aime à chasser le castor, parce
6 que, bon, quand j'étais tout petit je chassais
7 l'écureuil, quand j'ai commencé avec un tire-
8 roches, j'étais jeune. Plus tard, bien là, on
9 chassait le castor, on chassait la loutre, la
10 marte, le vison, le rat musqué. Un petit de tout ce
11 qui a du poil.

12 Q Puis vous pouvez en prendre combien annuellement de
13 ces animaux à fourrure là?

14 R Bien, ça dépend. C'est pas pareil chaque année.
15 Parce qu'il faut toujours laisser la semence. Il
16 faut pas que tu vides la place où tu chasses. On
17 laisse de la semence. J'ai été des hivers de, je
18 sais pas, une quarantaine, une cinquantaine de
19 castors, des fois 25, des fois 30, ça dépendait.
20 Puis quand j'étais sur la rivière Valin, c'était
21 mieux parce que j'en avais plus grand, puis c'est
22 une grande rivière, puis il y a beaucoup
23 d'affluents, beaucoup de ruisseaux. C'était plus
24 facile. C'est pour ça qu'on est resté là 49 ans de
25 temps, c'était plus facile.

1 Q O.K. Puis pendant les 49 années que vous êtes
2 demeuré à cet endroit-là, à l'entrée du parc des
3 Monts-Valin, vous avez toujours trappé?

4 R Ah, j'ai tout le temps trappé, tout le temps.
5 Depuis l'âge de sept ans. À sept ans, j'ai étendu
6 mes premiers collets à lièvres avec Armand puis
7 j'ai jamais arrêté, puis j'arrêtt pas, on trappe
8 encore.

9 Q O.K. Qui prépare les fourrures?

10 R Qui?

11 Q Qui prépare les fourrures quand vous avez attrapé
12 les animaux?

13 R Qui les prépare?

14 Q Oui.

15 R C'est moi.

16 Q O.K. Après ça, qu'est-ce que vous faites avec ces
17 peaux-là par la suite?

18 R Je les vends à l'encan.

19 Q O.K. L'encan, ça se passe comment, ça?

20 R Ça, c'est en Ontario que ça se fait. Ici, là, ils
21 viennent les ramasser. Les acheteurs, là, ils
22 viennent ramasser la fourrure, on leur donne ça.
23 Puis eux autres, ils font un encan international.

24 Q O.K.

25 R Il y a beaucoup d'Asiatiques qui achètent de la

1 fourrure dans ce temps ici, par exemple. Elle est
2 remontée un peu à cause de ça. Eux autres, ils
3 envoient ça à l'encan, puis l'encan nous envoie nos
4 chèques avec tous les détails, tout bien détaillé.
5 J'ai vendu quelques fois à Mashteuiatsh, à René
6 Robertson. Mais il payait pas si cher, tu sais.
7 J'aimais aller jaser avec le gars, je passais une
8 journée avec. Je l'aimais bien, le gars. On
9 s'amusait un peu à ça.

10 Q O.K. Pour faire vos activités chasse, trappe, quels
11 biens vous possédez pour ça? Quel équipement vous
12 possédez, vous, pour ça?

13 R Ça prend beaucoup d'équipements. D'abord, ça prend
14 des pièges. Les pièges sont rendus chers. Un piège
15 à castor aujourd'hui est rendu à trente piastres
16 (30 \$), dans le gros, si tu l'achètes à la
17 douzaine, trente, trente-cinq piastres (35 \$). Ça
18 fait que ça prend un quatre roues, puis ça prend
19 une motoneige, puis ça prend un camion.

20 Q O.K. Puis vous, vous avez ça?

21 R J'ai ça.

22 Q Pour la chasse à l'orignal, vous possédez quoi?

23 R Bien, la chasse à l'orignal, je m'en vais à mon
24 camp puis j'ai des caches dans le bois. C'est sûr
25 que ça prend une embarcation pour transporter

1 l'original. Ça prend le quatre roues pour descendre
2 l'original, pour l'embarquer, puis c'est à peu près
3 les mêmes choses que ça prend.

4 Q O.K. Votre camp actuel est, il à quel endroit?

5 R À quel endroit? C'est en allant vers le parc. De la
6 route, à peu près à une dizaine de kilomètres de
7 chez moi. Je rentre à droite puis j'ai un lac en
8 haut sur la montagne, j'ai un petit camp là.

9 Q O.K. Par rapport à votre ancienne maison que vous
10 aviez sur le territoire du parc, il est à quelle
11 distance, votre camp?

12 R Cinq kilomètres.

13 Q Cinq kilomètres. Alors, il est plus près de votre
14 ancienne résidence que de la nouvelle?

15 R Oui.

16 Q O.K. Je vais déposer un document, Monsieur le juge,
17 sous la cote I-44. Alors, essentiellement, c'est
18 deux pièces qui ont été fournies par, dans
19 l'expertise numéro 3.7, par l'expert du procureur
20 général qi s'appelle Michel Lavoie, le volume 3.3.
21 Alors, essentiellement, le document 844 c'est une
22 lettre du curé Georges Gagnon de Saint-Fulgence qui
23 date du mois de juillet 1921, une lettre qui est
24 adressée au département des Affaires des sauvages à
25 Ottawa et, également, une réponse de l'agent

1 Tessier de Pointe-Bleue, qui est le document qui
2 avait été fourni par Michel Lavoie sous le numéro
3 845.

4 **PIÈCE I-44 :**

5 Lettre datée du 8 juillet 1921 du curé Georges
6 Gagnon et réponse de l'agent Tessier du 14
7 septembre 1921.

8 **Me DANIEL CÔTÉ :**

9 Q Alors, Monsieur Maltais, pour vous mettre en
10 contexte, il ressort de ces documents-là qu'on
11 parle de gens, on parle de gens qui vivaient dans
12 le rang St-Louis, à l'époque, et qui recevaient les
13 sauvages, qui achetaient leurs peaux puis qui
14 faisaient boire les sauvages. Alors, le curé aimait
15 pas ça. Et l'agent Tessier a fait enquête sur le
16 sujet, et il y a des gens qui sont nommés par
17 l'agent Tessier en 1921. Alors, je vais vous nommer
18 les gens. - Monsieur le juge, si vous allez à la
19 pièce 845 de I-44. Alors, l'agent Tessier dit
20 ceci :

21 « Les gens qui achètent les peaux des
22 sauvages puis qui les promènent partout
23 c'est Ulysse Maltais, monsieur St-Georges,
24 Henri Tremblay, monsieur Harvey et trois
25 ou quatre autres. »

1 Alors, c'est des gens, semble-t-il, qui demeuraient
2 dans le rang St-Louis.

3 R Oui.

4 Q Alors, Ulysse Maltais, est-ce que vous avez connu
5 ça, vous, monsieur Ulysse Maltais?

6 R Très intimement, c'est parent avec moi. C'est mon
7 oncle.

8 Q C'est votre oncle?

9 R C'est le frère de mon grand-père, c'est mon grand-
10 oncle. Mais par contre, lui, au début, il demeurait
11 voisin de chez nous.

12 Q Il demeurait voisin de chez vous.

13 R Puis après, il s'est en été à Chicoutimi-Nord. Mais
14 il a toujours fait qu'est-ce que vous dites, il a
15 toujours traité avec les Indiens. Ça en était un
16 aussi. C'était pas un Indien, c'était un Métis,
17 mais il traitait, il achetait leurs fourrures. Il
18 partait de Saint-Fulgence après les fêtes avec 20
19 chiens. Puis lui, il savait tout où ce qu'étaient
20 les Métis qui trappaient, là.

21 Q O.K.

22 R Puis là, il montait de la farine, du sucre puis de
23 la graisse. Il était chargé bien dur. Puis là, il
24 allait les ravitailler, puis il achetait la
25 fourrure des Métis.

1 Q Il achetait la fourrure?
2 R Oui.
3 Q O.K. Alors, Ulysse Maltais, vous dites c'est le
4 frère de votre grand-père. Il s'appelait comment
5 déjà votre grand-père?
6 R Mon grand-père s'appelait Adélarde.
7 Q Adélarde. C'est un Maltais, ça?
8 R Pardon?
9 Q C'est un Maltais, votre grand-père?
10 R Oui.
11 Q Descendant de Christine Kichera que vous m'avez dit
12 tout à l'heure.
13 R Exactement, oui. François Maltais et compagnie, là.
14 Q O.K. On parle d'un monsieur St-Georges.
15 R St-Georges, j'en ai entendu parler, mais je l'ai
16 pas connu. J'en ai entendu parler par mon père puis
17 mon oncle Ulysse, mais vraiment, là, je l'ai pas
18 connu, lui. Henri Tremblay.
19 Q O.K. Monsieur Henri Tremblay après, oui?
20 R Henri Tremblay, lui, je le connaissais très, très
21 bien aussi. C'est parent avec ma mère, ça.
22 Q O.K. Alors, lui, vous le qualifiez comment, ce
23 monsieur-là, Henri Tremblay?
24 R Chialeux.
25 Q Chialeux.

1 R Il était chialeux. Mais lui, bien, il traitait
2 aussi avec les Métis, mais quand il descendait, là,
3 il s'en allait, il y en a plusieurs qui s'en
4 allaient chez eux. Dans le temps, les Métis quand
5 ils descendaient, ils n'avaient pas de maison, ils
6 avaient des tentes puis ils ont pas tous des
7 maisons. Ça fait qu'ils s'en venaient dans les
8 autres maisons. Mon parrain, moi, quand il a arrivé
9 chez mon grand-père, il venait d'ailleurs. Il
10 trappait dans les Monts-Valin.

11 Q O.K. Alors, il les recevait dans les maisons du
12 rang St-Louis.

13 R Oui.

14 Q Quand vous référez aux Métis, vous entendez quoi
15 par là? « Les Métis, quand ils s'en venaient »,
16 pour vous, c'était quoi les Métis qui s'en
17 venaient, là, qui s'en venaient par ici?

18 R Les Métis qui trappaient?

19 Q Oui.

20 R Bien, il y avait, son nom c'est... on l'appelait
21 Pitoune, Ludger Tremblay. Ludger Pitoune Tremblay.
22 Lui, il était marié avec une fille à Rose-Anna
23 Tremblay, puis Rose-Anna, son mari, c'était un
24 Indien. Elle, elle s'est mariée deux fois. Elle a
25 eu quatre filles la première batch. Après ça, elle

1 en a eu avec un autre homme, avec Pierre Tremblay.
2 Mais lui, là, il chassait. Il y avait
3 Noush (phonét.) Simard, aussi, qui chassait dans le
4 nord.

5 Q C'était des gens qui venaient d'où, ça, les gens
6 dont vous me parlez?

7 R Tous de Saint-Fulgence.

8 Q Des gens de Saint-Fulgence?

9 R Tous de Saint-Fulgence, oui. Il y avait Jean Gagné
10 qui était marié aussi à une fille à Rose-Anna, une
11 Métisse. Il y en avait plusieurs qui chassaient là.
12 Il y avait des Harvey qui allaient chasser là
13 aussi. Puis il y avait les garçons à mon oncle
14 Ulysse, aussi, qui allaient trapper par là.

15 Q Les garçons à mon oncle Ulysse, O.K.

16 R Plusieurs, plusieurs. Tout le monde trappait dans
17 le nord, tout le monde trappait.

18 Q Ça, c'était vos petits-cousins, ça?

19 R Hein?

20 Q C'était vos petits-cousins, ça, les garçons de mon
21 oncle Ulysse?

22 R Oui.

23 Q O.K. On parlait de monsieur Henri Tremblay, vous
24 dites qu'il est chialeux, là, mais il faisait quoi,
25 lui, ce Henri Tremblay là? Est-ce que c'est parent

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

avec vous?

R Lui, il avait une petite ferme pour avoir de la nourriture pour l'hiver. Puis après ça, l'hiver, il allait bûcher. Il était bûcheron pas mal, comme un petit peu tout le monde allait bûcher l'hiver. Ils faisaient leur bois de poêle, ils faisaient quelques billots. Mon père allait aussi bûcher des fois, dans ces années-là.

Q Mais Henri Tremblay, est-ce que c'était parent avec vous?

R C'est un frère de ma grand-mère maternelle.

Q O.K. Puis vous l'avez connu quand vous étiez jeune?

R Bien, je l'ai toujours connu. Il a toujours resté à Saint-Fulgence. Alors, on le connaissait parce qu'on le voyait souvent.

Q Votre grand-oncle Ulysse Maltais, il est décédé vers quelle époque, lui?

R Pardon?

Q Votre grand-oncle Ulysse Maltais, il est décédé vers quelle époque?

R Ça doit faire peut-être une dizaine d'années.

Q À quelle époque? En 1920, il devait être jeune, Ulysse Maltais?

R Oui, il était jeune. En 1920?

Q Oui?

1 R Je sais pas quel âge qu'il avait. Mon père est venu
2 au monde en 1912, moi. Mon oncle Ulysse, il est
3 mort à quatre-vingt-neuf (89) ans, ça fait peut-
4 être une quinzaine d'années qu'il est mort.

5 Q O.K. Vous l'avez connu. Il y avait un monsieur
6 Harvey également. On sait pas son prénom, là.
7 Savez-vous de qui...

8 R Il y en avait plusieurs des Harvey dans le rang. Il
9 y en avait plusieurs. Ah, mon Dieu! Il y avait
10 Henri Harvey, il y avait Alfred Harvey. Il y en
11 avait plusieurs des Harvey dans le rang Ste-Anne,
12 eux autres, là, plus précisément.

13 Q Dans le rang Ste-Anne.

14 R Quelques-uns dans le rang Sainte-Marie, au bout. Il
15 y avait des Savard dans le rang Ste-Marie aussi. Il
16 y avait des Savard qui trappaient aussi. Il y avait
17 des Savard qui trappaient dans le nord. Je m'en
18 rappelle, là.

19 Q O.K.

20 R Les mêmes Savard qu'il y a à Mashteuiatsh. Patrick
21 Savard, il est mort, mais il restait à
22 Mashteuiatsh. Ces mêmes Savard-là c'était parents.

23 Q O.K. Puis ça restait dans le rang St-Louis puis
24 Ste-Anne?

25 R Oui. Ils restaient dans le rang Ste-Marie, les

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Savard.

Q Le rang Ste-Anne par rapport au rang St-Louis, ça se situe à quel endroit?

R C'est pas loin, il y a un mile. Le rang Ste-Marie est là, puis le rang Ste-Anne est là, puis ils sont parallèles, mais il y a un juste un lot qui les sépare, c'est-à-dire 5 280 pieds.

Q O.K. Alors, c'est encore à Saint-Fulgence?

R Oui, c'est en avant de chez moi.

Q O.K. Les Harvey, est-ce qu'il y a encore des Harvey qui demeurent dans ces coins-là, rang Ste-Anne, rang St-Louis, des descendants?

R Il y en a plus beaucoup, je pense. Il y en a plus beaucoup des Harvey. J'en connais plus beaucoup qui restent là.

Q Alors, des gens qui ont traité avec les Métis à l'époque, est-ce que vous en connaissez d'autres à part Ulysse Maltais, Henri Tremblay?

R Qui traitaient?

Q Oui? En connaissez-vous d'autres? Avez-vous entendu parler de d'autres personnes?

R Il y avait mon père, naturellement. Mon père aussi, là. Mon père, il leur fournissait la nourriture puis quand ils arrivaient, bien là, ils amenaient leur nourriture. Ils amenaient leurs fourrures,

1 c'est-à-dire. Mon père allait vendre leurs
2 fourrures chez Clément Dufour à Chicoutimi. Mon
3 père, il a fourni beaucoup de... il les aidait
4 beaucoup, les Métis, parce que c'était son monde.
5 C'était notre monde. Puis quand ils avaient besoin
6 de quelque chose, bien là, on s'entraidait. Jean
7 Gagné, sa femme est morte, il avait cinq enfants,
8 puis il avait pas fait d'autre chose que trapper,
9 chasser, puis ramasser des bleuets. Puis il a élevé
10 sa famille comme ça.

11 Q Est-ce que votre père, à l'époque, il avait déjà un
12 commerce?

13 R Oui. Mon père, il avait une épicerie boucherie à
14 l'époque, où est-ce qu'il y a un dépanneur
15 aujourd'hui, là.

16 Q O.K.

17 R C'est ça, qu'il avait à Saint-Fulgence.

18 Q Il allait leur porter de la nourriture sur les
19 lieux de trappe?

20 R Non. Avant de partir, ils venaient faire leur
21 marché pour s'en aller au moins jusqu'aux fêtes.
22 Ils partaient au mois d'août, souvent ils s'en
23 venaient seulement qu'au mois de mai. Mon père en
24 montait à rivière Valin, il traversait la rivière,
25 puis là, ils partaient. Ça leur prenait un mois

1 monter. Après ça, ils descendaient au mois de mai
2 avec les eaux. Ils attendaient que les lacs soient
3 dégelés, puis là, ils s'en venaient avec la
4 fourrure. Il y en avait qui allaient pas loin,
5 comme Julie Bacon, là, elle, avec Joseph-Eusèbe,
6 eux autres, ils trappaient alentour.

7 Q Joseph-Eusèbe qui?

8 R Joseph-Eusèbe... Joseph Tremblay Eusèbe.

9 Q Julie Bacon, c'était qui, ça?

10 R Julie, c'était la femme à Joseph-Eusèbe, la grand-
11 mère à Armand Tremblay.

12 Q Connaissez-vous ses ancêtres à Julie Bacon?

13 R Julie, non, je connais pas ses ancêtres. On la
14 connaît, elle, parce qu'à l'époque, elle était
15 quand même assez vieille, là. Mais nous autres,
16 c'était une vieille bonne femme, pour nous autres.
17 Eux autres, ils restaient pas loin de chez nous,
18 dans le petit camp en bois rond. Elle a toute eu
19 ces enfants-là.

20 Q Le camp en bois rond dans le rang St-Louis?

21 R Non. Ils étaient pas dans le rang St-Louis, mais il
22 était le long de la rivière. Il y a une petite
23 rivière chez nous, puis il y avait une petite
24 étendue, un petit lac, puis ils avaient un petit
25 camp en bois rond 12 par 12. Puis ils ont toujours

1 vécu là. Ils mangeaient du rat musqué puis du
2 castor.

3 Q O.K. Quand vous dites qu'ils avaient un petit camp
4 sur le bord de la rivière, c'était quelle rivière,
5 c'était le nom de quelle rivière, ça? Est-ce que ça
6 portait un nom?

7 R Bien, c'est la rivière, pas la rivière aux Foins,
8 la rivière des Outardes.

9 Q La rivière des Outardes.

10 R La rivière des Outardes, oui. On l'appelait comme
11 ça.

12 Q O.K. Puis Julie Bacon, connaissez-vous l'histoire
13 de sa famille?

14 R Bien, sa famille, elle, il y a Rose-Anna Tremblay,
15 j'en ai parlé tout à l'heure, qu'elle s'est mariée
16 deux fois, là. C'était sa mère. Georges Tremblay,
17 le père à Armand, c'était un garçon à Jeuly. On
18 l'appelait pas Julie, c'était Jeuly.

19 Q Jeuly.

20 R Oui, c'était son nom.

21 Q Alors, elle, c'était une Métisse aussi, je suppose?

22 R Laquelle?

23 Q Comme elle était dans la famille d'Armand Tremblay,
24 est-ce qu'elle était Métisse aussi, Julie Bacon?

25 R Oui, ah oui. Oui.

1 Q O.K. J'ai pas d'autres questions.

2 **LA COUR :**

3 Maître?

4 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER,**

5 **Procureur du requérant :**

6 Q Bonjour, Monsieur.

7 R Bonjour.

8 Q Alors, quand vous dites que les personnes
9 nommées...

10 R Je vous entends pas.

11 Q Très bien.

12 R J'ai passé ma vie dans les avions, mais je suis un
13 peu sourd. Alors, si vous pourriez parler assez
14 fort, je vais bien vous comprendre. Mais si vous
15 parlez, là...

16 Q Très bien. Je vous demandais, vous avez vu dans la
17 lettre, la deuxième, celle qui est dactylographiée
18 de l'agent des Affaires sauvages, Tessier, il nomme
19 Ulysse Maltais?

20 R Oui.

21 Q Il nomme Henri Tremblay et il nomme un dénommé St-
22 Georges et d'autres personnes. Et ces personnes-là,
23 il les désigne comme ceux qui traitent avec les
24 sauvages. Et vous, vous les avez appelés, et votre
25 procureur les a appelés ceux qui traitent avec les

1 Métis, c'est ça?

2 R C'est la même chose pour moi, là.

3 Q C'est la même chose?

4 R C'est la même chose. Nous autres, on nous appelait
5 les sauvages.

6 Q O.K.

7 R Les Métis, ils nous ont toujours appelés les
8 sauvages, parce qu'on était toujours dans le bois.
9 Mais pas des Indiens, on nous appelait des
10 sauvages. Ils différenciaient comme ça. Les Métis,
11 c'est des sauvages.

12 Q O.K. Et vous aviez combien de frères et soeurs?

13 R Je l'ai dit tantôt, quatre frères, cinq soeurs.

14 Q Et les cinq soeurs, on va les nommer et vous allez
15 me dire qui elles ont marié?

16 R Pardon?

17 Q On va nommer vos soeurs.

18 R Oui.

19 Q Alors, dites-moi le nom de vos soeurs.

20 R Charlotte, Léona, Reine, Louiselle.

21 Q On va commencer par la première.

22 R La première?

23 Q Oui, Charlotte.

24 R Charlotte, Léona.

25 Q Elle a marié qui? Qui elle a marié?

1 R Qui, qui est?

2 Q Donnez-moi le nom de l'époux de Charlotte?

3 R Ah, son époux?

4 Q Oui, Monsieur.

5 R C'est un monsieur Gauthier. Robert Gauthier.

6 Q Et qu'est-ce qu'il fait?

7 R Il est à sa retraite, c'était un ingénieur d'Hydro-
8 Québec.

9 **Me RICHARD BERGERON :**

10 Gauthier ou Vautier?

11 **LE TÉMOIN :**

12 Robert Claude Gauthier.

13 **Me RICHARD BERGERON :**

14 Gauthier.

15 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

16 Q Très bien. En mariant l'ingénieur, est-ce qu'elle a
17 quitté Saint-Fulgence?

18 R Ah oui, ça fait longtemps, là, à Saint-Bruno-de-
19 Montarville. Ma soeur est morte. À l'époque, ça
20 fait à peu près cinq ans qu'elle est morte, là.
21 Mais lui, il est à sa retraite.

22 Q Est-ce que vous avez le souvenir que votre soeur,
23 elle tendait des collets?

24 R Ma soeur tendait des collets? La plus vieille, là,
25 je l'ai pas mentionné, mais elle, on était souvent

1 ensemble puis on allait pratiquement toutes les
2 fins de semaine coucher dans une tente. Elle me
3 suivait dans le bois.

4 Q Comment elle s'appelle?

5 R Charlotte.

6 Q Et Charlotte, c'est celle qui a marié l'ingénieur
7 Gauthier?

8 R Oui, oui.

9 Q C'est elle, la plus vieille?

10 R C'est elle la plus vieille de mes soeurs.

11 Q Très bien. Continuons sur les soeurs. Alors, on va
12 aborder les garçons par la suite. Alors, après
13 Charlotte, nommez-moi celle qui suit?

14 R Léona.

15 Q Léona. Léona, elle s'est mariée avec qui?

16 R Léona? Yves Savard, il est mort.

17 Q Qu'est-ce qu'il faisait dans la vie, Yves Savard?

18 R Il travaillait sur des pelles mécaniques.

19 Q Où?

20 R Partout où est-ce qu'il y avait de la construction.
21 Armand Guay, là, c'était son employeur.

22 Q Armand Guay, c'était son employeur?

23 R Absolument.

24 Q Et la suivante, la troisième?

25 R Louiselle.

1 Q Et qui a-t-elle marié?

2 R Rock Proulx.

3 Q Pardon?

4 R Rock Proulx.

5 Q Un monsieur Proulx?

6 R Oui, Monsieur.

7 Q Sa profession?

8 R Lui travaillait... ma soeur Louiselle, elle est
9 sourde et muette.

10 Q O.K.

11 R Elle a fait ses études à Montréal, à l'Institut des
12 sourds et muets. Elle a toujours resté à Montréal.
13 Elle a épousé Rock Proulx. Il était pour une
14 compagnie de... il faisait des bumpers en chrome.

15 Q O.K.

16 R Il a passé sa vie là.

17 Q Fabrication des pièces autos?

18 R Il faisait du chrome à Montréal.

19 Q Est-ce que madame Louiselle allait dans le bois
20 avec vous?

21 R Oui, elle adorait ça. Elle était juste derrière
22 moi. J'en ai pris soin jusqu'au temps qu'elle parte
23 pour les études, puis quand elle venait l'été, elle
24 j'en avais soin. Puis quand elle avait besoin,
25 j'allais chercher à Montréal. Puis elle est morte

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

il y a deux ans dans un accident d'automobile.

Q Et parlez-moi de la soeur qui suit?

R Reine. Elle, elle est encore vivante. Elle a 70 ans.

Q Reine Maltais.

R Elle est mariée avec un Morin qui travaillait sur les autobus Intercar.

Q Chauffeur?

R Intercar.

Q Est-ce qu'il était chauffeur de profession?

R C'est ça. Aujourd'hui, il est retraité.

Q Où est-ce que le couple s'est établi?

R À Saint-Fulgence, pas loin de chez moi.

Q Est-ce qu'elle a chassé, trappé toute sa vie?

R Elle, pantoute. Elle, pantoute. Elle, le bois... elle reste dans le bois un peu, mais elle va pas chasser, jamais.

Q Est-ce qu'elle envoie son mari?

R Son mari, il y a pas de danger. Il est pas capable de tuer un oiseau.

Q Et on arrive à la dernière soeur.

R C'est elle, la dernière. C'est pas la dernière? Charlotte, Léona, Louiselle... ah, Fabienne, la dernière, c'est vrai. Fabienne, elle demeure à Saint-Fulgence. Elle, elle a beaucoup venu à la

1 chasse avec moi. Son mari, c'est un vrai Métis, son
2 mari, un vrai de vrai, là. Dans le bois, lui, là,
3 il jouit debout.

4 Q Et c'est quoi un vrai Métis?

5 R C'est un gars qui est toujours dans le bois, qui
6 fait de la trappe, qui fait de la chasse. C'est ça
7 un vrai Métis.

8 Q Il a quel âge, ce gars-là?

9 R Il a soixante-trois (63), je pense, aujourd'hui.

10 Q Donc, il a appris ça de son père?

11 R Je comprends. Je comprends. Sa grand-mère c'était
12 une Métisse montagnaise, sa grand-mère.

13 Q Un peu comme vous, mais vous c'est Kichera?

14 R Moi, c'est un petit peu plus loin, mais lui, il est
15 un petit peu plus proche.

16 Q C'est ça qui fait le Métis?

17 R Le sang mêlé.

18 Q Et allons parler des frères.

19 R Mes frères? On a toujours eu des camps, les quatre
20 frères, puis on a toujours été dans le bois, puis
21 on a toujours chassé. Sauf qu'il y en a un, le plus
22 vieux, il vient pu souvent parce qu'il est malade.
23 Mais les autres, là, il y en a un qui est toujours
24 dans le bois. Le dernier, lui, il est toujours dans
25 le bois. Le troisième l'est moins un peu. Il a des

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

migraines très fortes à la tête.

Q Et comment s'appelle le premier dont vous avez parlé?

R Clovis.

Q Clovis, Clovis Maltais.

R Viateur, Daniel.

Q Parlons de Clovis. Qu'est-ce qu'il a développé comme profession?

R Bien, comme j'ai dit tout à l'heure à maître Côté, l'industrie chez nous, ils ont passé leur vie là.

Q Quelle est l'industrie?

R Les Produits Maison Saguenay limitée.

Q C'était une entreprise familiale?

R Une entreprise familiale. On était cinq propriétaires.

Tous des Maltais?

R Quatre frères, mon père.

Q O.K.

R Juste des Maltais, sauf qu'il s'est greffé mon beau-frère Jimmy Tremblay, le mari de la dernière de mes soeurs, il s'est greffé à la compagnie quelques années plus tard, parce qu'il travaillait avec nous autres.

Q Mais vous, vous arrivez à Produits Saguenay et vous avez déjà une expérience. Vous avez traîné votre

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

bosse chez des bouchers.

R J'ai montré le métier à tous mes frères.

Q C'est vous qui avez montré, mais c'est votre père qui vous a montré aussi.

R Mon père, il m'a montré. Mon père, là, en 1945, quand la guerre a fini, il avait rien, il avait pas d'ouvrage. Lui, il a pris une vache sur la terre chez eux, il l'a coupée en morceaux puis il l'a mise sur une charrette, puis il a passé par les maisons. Il a commencé à vendre de la viande comme ça, puis il a toujours continué. Après quelques années, il a acheté un magasin, comme un dépanneur, là, puis c'est après ça qu'il a monté ça. Mais moi, j'ai travaillé... lui, il a appris, comme boucher, mais sur le tas, autrement dit. Alors, moi, étant donné que je travaillais en ville, j'ai appris et j'ai pu lui en montrer. Il était bien content.

Q Lui, avant de s'improviser boucher, qu'est-ce qu'il faisait dans la vie? Parce qu'en 45, il était déjà un adulte?

R Bien, dans le temps de la guerre, il bûchait. Il y avait pas d'autre chose, il bûchait.

Q Il bûchait le bois?

R Du bois. Il bûchait des billots aux sciottes, une cenne du billot.

1 Q Il travaillait pour qui?

2 R Murdock Lumber. C'était lui dans la région. C'est
3 vieux, ça, Murdoch Lumber.

4 Q C'était gros?

5 R Pardon?

6 Q C'était gros?

7 R C'était gros, oui, c'était gros. Ça a commencé
8 tranquillement, mais avec les Macleod, Murdoch et
9 avec Macleod. Macleod est mort, Murdoch a continué,
10 c'est devenu Price après, puis c'est comme ça que
11 ça a monté.

12 Q Et après Clovis, c'est qui le frère qui suit?

13 R Mais entre nous, il y a deux filles.

14 Q On en a parlé. Et après Clermont, c'est qui le
15 frère qui suit?

16 R Viateur.

17 Q Pardon?

18 R Viateur.

19 Q Viateur. On a parlé de Clovis, on a parlé de vous,
20 on a parlé de Viateur. À part Produits Saguenay,
21 j'imagine qu'il a un parcours avant?

22 R Pardon?

23 Q À part Produits Saguenay, Clovis a eu aussi
24 d'autres emplois?

25 R Bien, il a travaillé au magasin avec mon père. Il

1 travaillait avec mon père. Mais mon père, à un
2 moment donné, il avait pas tout à fait assez
3 d'ouvrage pour... il avait une gang d'enfants à
4 l'école là. Alors, lui, il s'est trouvé une job à
5 l'Hôpital de Chicoutimi dans les années 57, 58.

6 Q Vous parlez de Viateur?

7 R Je parle de Clovis.

8 Q De Clovis.

9 R Oui. Alors, on a commencé les Produits Maison, à
10 faire de la charcuterie. Mon père allait le
11 chercher une journée par semaine pour travailler,
12 puis ça a commencé comme ça. Ça a monté
13 tranquillement. À un moment donné, bien, il s'est
14 en venu travailler. Après ça, les autres se sont
15 greffés après, les autres années.

16 Q Et Viateur, qu'est-ce qu'il faisait avant de se
17 greffer à l'aventure?

18 R Il est allé travailler un peu à Montréal, parce que
19 ma soeur qui était sourde-muette... il y a une
20 fille qui a travaillé chez nous pendant des années,
21 elle avait marié un gars de Montréal. Puis étant
22 donné que ma soeur qui était sourde-muette allait à
23 l'Institut des sourds muets à Montréal sur la rue
24 St-Denis, eux autres, ils restaient à Longueuil,
25 elle en avait soin. Mais lui, il avait un garage de

1 débosselage. Mon frère était jeune, là, Viateur, il
2 avait pas d'ouvrage. Mon père avait pas d'ouvrage à
3 lui donner, dans les années 50, il est allé
4 travailler là jusqu'au temps qu'on l'a pas rapatrié
5 pour venir travailler à l'industrie.

6 Q Cette fille qui connaissait votre soeur sourde
7 muette, qui se trouvait à Longueuil, vous avez
8 dit : « Elle travaillait chez nous. »

9 R Elle a travaillé chez nous à la maison. Ma mère
10 avait neuf enfants.

11 Q Elle était comme une aide?

12 R C'était dur puis elle aidait à mon père au magasin,
13 puis elle aidait à ma mère à la maison. Ma soeur
14 qui est sourde-muette, elle l'a pratiquement
15 élevée. Ça fait qu'elle est restée bien attachée à
16 elle. Elle en avait soin à Montréal. Mon frère est
17 allé travailler là pour Roger Arnold.

18 Q À Longueuil?

19 R À Longueuil.

20 Q Et le dernier frère, comment il s'appelle?

21 R Le dernier?

22 Q Après Viateur.

23 R Daniel.

24 Q Et je vous pose la même question. Est-ce qu'il a
25 embarqué dans l'entreprise familiale?

1 R Oui.

2 Q Et avant d'embarquer dans l'entreprise familiale,
3 qu'est-ce qu'il faisait dans la vie?

4 R Il était à l'école.

5 Q C'est le plus jeune?

6 R Il était étudiant. Il était plus jeune, c'est le
7 dernier, l'avant-dernier de la famille. La
8 dernière, c'est Fabienne.

9 Q Et le cadet des garçons, est-ce qu'il a marié une
10 fille de Saint-Fulgence?

11 R Non. Une fille de Jonquière, une Verreault.

12 Q Une quoi?

13 R Une Verreault.

14 Q O.K. Vous avez dit que, je pense, votre père
15 disait, c'est un souvenir de l'enfance que vous
16 avez rapporté, disait : « On est des sauvages, on
17 est des Métis. »

18 R Oui. « On est tous pareils », il disait.

19 Q Est-ce qu'il utilisait le terme « métis » ou il
20 utilisait le terme « sauvages »?

21 R Sauvages.

22 Q Donc, « on était tous des métis », c'est vous qui
23 l'ajoutez?

24 R Bien, par la suite, on a compris. En vieillissant,
25 là, on a regardé ça, puis on disait « tous des

1 Métis. » Mais il nous appelait « les sauvages ».
2 Armand, là, on appelait le sauvage. C'est Armand
3 Sauvage. Personne disait Armand Tremblay, il disait
4 toujours Armand Sauvage.

5 Q Et vous, est-ce qu'on vous appelait Maltais
6 sauvage?

7 R Moi, on m'a souvent traité de sauvage, parce que
8 j'étais tout le temps dans le bois.

9 Q Alors, quand on traitait Armand de sauvage, parmi
10 les gens qui étaient tous dans le bois, on les
11 traitait de sauvages pour pouvoir les distinguer.
12 On faisait référence à sa mère?

13 R Bien, ça dépend du point de vue où on se place.

14 Q Expliquez-moi ça.

15 R Bien, on était dans le bois, on était sauvage.

16 Q Oui, mais il y en a juste un qui s'est fait traiter
17 de sauvage.

18 R Il y en pas juste un.

19 Q Armand Tremblay.

20 R Non, non, non, on l'appelait comme ça.

21 Q Souvent, ça sert à désigner quelqu'un par une
22 caractéristique.

23 R Oui, d'accord. Mais moi aussi, là. Moi, il y a
24 quelqu'un qui a regardé mes affaires : « Hein, ils
25 t'appellent le sauvage? Comment ça se fait? T'aimes

1 pas ça, ça te choque pas? - Ça me choque pas. Je
2 suis venu au monde de même. »

3 Q Je ne comprends pas. Il y a quelqu'un de même qui
4 regarde mes affaires?

5 R Il y a quelqu'un qui a lu la Proclamation royale de
6 1763. J'ai ça, moi. Puis il y a quelqu'un qui a lu
7 puis c'est marqué, pour les sauvages. Elle dit :
8 « Tu es là-dedans? » J'ai dit : « Mais oui. » Mais
9 elle dit : « Pourquoi qu'ils disent sauvage? T'es
10 pas sauvage! - Bien oui, ils m'appellent de même.
11 Moi, je suis sauvage. »

12 Q Qui vous rapporte la Proclamation royale, qui vous
13 parle de la Proclamation royale?

14 R C'est moi qui vous en parle. Parce que je l'ai,
15 puis elle, elle a regardé ça, parce que j'avais ça
16 chez moi.

17 Q Elle?

18 R Une femme qui était dans une pourvoirie, qui a lu
19 ça. J'avais ça, puis elle a lu ça.

20 Q Donc, c'est vous qui lui avez expliqué que vous
21 faisiez partie du groupe qui est désigné
22 « sauvage » dans le texte de la Proclamation?

23 R Absolument.

24 Q Et ça, quand on parle pourvoirie, nous sommes,
25 c'est le Clermont Maltais des années 80, 90, 2000?

1 C'est quand c'est arrivé cette conversation avec
2 une femme dans la pourvoirie?

3 R Dans les années 95, alentour de 95, 96.

4 Q C'est ça. Merci.

5 R C'est tout?

6 Q J'ai pas d'autres questions. Il y a maître Bergeron
7 qui va vous poser des questions.

8 **CONTRE-INTERROGÉ PAR Me RICHARD BERGERON,**

9 **Procureur des intervenantes :**

10 Q Bonjour, Monsieur Maltais. Quelques questions, ça
11 sera pas très long. Vous avez donc été pilote
12 d'avion et je comprends que vous ne pilotez plus
13 maintenant ou vous pilotez encore, non?

14 R Non. J'ai arrêté en 1984.

15 Q En 84?

16 R Oui.

17 Q Et vous avez notamment travaillé pour la compagnie
18 Air Saguenay, propriété de monsieur Jean-Claude
19 Tremblay?

20 R À l'époque, quand j'ai commencé, ça appartenait à
21 des Quenneville puis des Murdoch.

22 Q O.K.

23 R Jean-Claude Tremblay, quand il a acheté, c'est moi
24 qui est allé le chercher pour acheter, on était
25 copropriétaires tous les deux.

1 Q Vous étiez copropriétaire d'Air Saguenay avec
2 monsieur Jean-Claude Tremblay?
3 R Absolument.
4 Q Et vous étiez copropriétaire à 50-50?
5 R 49-51.
6 Q Ah bon. Qui avait le 49, qui avait le 51?
7 R C'est moi qui avais le 49.
8 Q O.K. Et vous avez été propriétaire avec monsieur
9 Jean-Claude Tremblay pendant combien de temps?
10 R Pas longtemps. Je me suis dissocié, on avait
11 divergence d'opinions sur l'aviation. Moi, j'avais
12 de l'expérience de l'aviation, lui en avait pas. On
13 s'est pas chicané. Moi, j'ai gardé Air Nat puis lui
14 a gardé Air Saguenay.
15 Q O.K. Donc, Air Nat, ça faisait partie du groupe Air
16 Saguenay?
17 R Non. C'était une autre compagnie, mais on l'avait
18 ensemble. Alors, moi, j'ai vendu mes actions d'Air
19 Saguenay à Jean-Claude puis j'ai racheté les
20 autres.
21 Q Air Nat.
22 R Puis j'ai gardé Air Nat.
23 Q Mais ce que je voulais dire quand je disais le même
24 groupe, c'est-à-dire que vous étiez tous les deux
25 propriétaires des deux compagnies...

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

R Oui, on opérait.

Q ... et puis vous vous êtes séparés.

R On opérait Air Nat. On n'était pas propriétaires, on l'opérait. On avait un contrat d'opération, parce qu'eux avaient de la misère à opérer, puis moi j'avais rencontré le propriétaire puis il m'avait demandé ça. On opérait Air Nat. Là, je l'ai acheté Air Nat.

Q O.K. Et est-ce que vous opériez d'autres compagnies qu'Air Nat et Air Saguenay?

R Non.

Q O.K. Et Air Saguenay, vous aviez combien d'appareils à l'époque? Parce que vous avez été là jusqu'en 80, je comprends?

R À l'époque, quand j'ai parti, on avait 14 appareils.

Q 14 appareils?

R Oui.

Q Et basé à...

R Lac Sébastien.

Q Lac Sébastien, mais est-ce qu'il y en avait, à cette époque-là, déjà, de basés à Schefferville?

R Non. À l'époque, on n'avait pas de base à Schefferville. Moi, dans mon temps, on était au lac Sébastien, that's it. Bien lui, après, il s'est

1 fait une base à Schefferville. Parce que moi, j'ai
2 voyagé beaucoup à Schefferville.

3 Q O.K. Et est-ce qu'à l'époque, vous, avec monsieur
4 Tremblay ou, en tout cas, la compagnie, étiez
5 propriétaires de pourvoiries aussi?

6 R Absolument.

7 Q Vous aviez combien de pourvoiries?

8 R Épinette rouge et Homamo, là, c'était un holding.
9 On avait beaucoup de pourvoiries. On était quatre
10 propriétaires des pourvoiries.

11 Q O.K. Qui étaient les deux autres propriétaires des
12 pourvoiries?

13 R Il y avait Jean-Guy Laferrière, il y avait Eddy
14 Sorenson, Jean-Claude et moi.

15 Q O.K. Laferrière, Sorenson, Jean-Claude Tremblay et
16 vous. Et beaucoup de pourvoiries, vous dites
17 c'était en holding. Donc, Mamo (sic), puis vous
18 avez Mamo et...

19 R Épinette rouge et Homamo.

20 Q Épinette rouge.

21 R C'était le dernier. Parce qu'on avait le lac
22 Homamo.

23 Q Homamo. Homamo Épinette rouge possédait, c'était un
24 holding, mais il y avait combien de pourvoiries
25 dans ce groupe de pourvoiries?

1 R Bien, combien de pourvoiries? C'était une
2 pourvoirie, parce qu'à l'époque, lorsqu'on a acheté
3 Nick Shaw, qui est décédé, lui, il avait le lac
4 Laflamme, pas le lac Laflamme. Il avait le lac
5 Léonce, le lac Homamo, après ça il y avait le lac
6 Mattawa, Pete Morgan Camp, Pete Morgan Tente. Nous
7 autres, on a acheté après qu'on avait acheté...
8 c'est une grande histoire. Tu veux-tu que je te
9 conte tout?

10 Q Oui.

11 R Parce qu'à l'époque, il y avait la Sorbière qui
12 appartenait à Armand Couture, l'Hôtel Saguenay.

13 Q L'Hôtel le Montagnais?

14 R Le Montagnais. Puis Sylvain Couture était pilote
15 avec moi.

16 Q Oui, ça aurait été une de mes questions. Vous avez
17 travaillé avec monsieur Sylvain Couture, aussi?

18 R J'ai pas travaillé pour lui.

19 Q Non, avec.

20 R Avec lui.

21 Q Il était pilote à cette époque-là, Sylvain.

22 R Oui. Puis son père nous avait donné un lac, parce
23 qu'il en avait trop, puis il voulait plus l'opérer.
24 Mais Léo Quenneville avait acheté le lac Rond et le
25 lac Épinette Rouge.

1 Q Son fils était pilote aussi, Léo.

2 R Pardon?

3 Q Son fils Jacques était pilote aussi?

4 R Jacques Quenneville?

5 Q Oui.

6 R C'est moi qui l'a entraîné.

7 Q O.K. Donc, il avait acheté le lac Rond?

8 R Nous autres, moi puis Sylvain, on avait le lac
9 Itouk. Mais Léo Quenneville, il aimait pas trop ça.
10 On s'est fait une compagnie, on a fusionné tout
11 ensemble. C'est ça qui a créé Épinette Rouge et
12 Homamo incorporée, parce qu'à l'époque, Nick Shaw,
13 son père, son beau-père c'était un monsieur
14 Maltais, puis il était pas capable d'opérer ça,
15 parce que lui, il était acheteur à l'Hôpital de
16 Chicoutimi, puis ça faisait trop d'ouvrage. Ça fait
17 qu'il nous a vendu ça. Puis après ça, on a acheté
18 Poulin-de-Courval.

19 Q Poulin-de-Courval après. Monsieur Sylvain Couture
20 c'est un pilote aussi?

21 R Oui.

22 Q Il est toujours pilote?

23 R Oui.

24 Q Il est propriétaire d'un beaver?

25 R Il pilote encore mon ancien beaver de Natashquan,

1 Océa.

2 Q C'est vous qui lui avez vendu?

3 R Non. Il l'a racheté d'ailleurs. Je sais pas d'où

4 est-ce qu'il l'a acheté.

5 Q O.K. Puis lui, c'est un amateur de chasse à

6 l'original beaucoup aussi?

7 R Bien oui, bien oui.

8 Q Il y va à chaque année, il a une bonne moyenne.

9 R Bien oui, oui. Bien oui. On se connaît intimement,

10 là.

11 Q Je comprends. Et donc, tous ces lacs-là, c'est

12 encore, au moment où on se parle, des pourvoiries,

13 à votre connaissance?

14 R À ma connaissance, oui. C'est toutes des

15 pourvoiries, ça, mais ça s'est séparé. Le lac

16 Portneuf est séparé. Ça appartient à un autre. Le

17 lac Léonce appartient à un autre. Le lac Gwillim

18 appartient à un autre. C'est tout séparé.

19 Q O.K. Puis ces pourvoiries-là que vous avez

20 possédées, ça, dans le fond, c'est les touristes,

21 souvent Américains...

22 R Absolument.

23 Q ... qui payent puis que vous amenez en avion puis

24 qui résident là deux, trois jours, plan américain,

25 puis qui pêchent avec des guides puis...

1 R Oui.

2 Q La pratique de la chasse et pêche, bien surtout de
3 la pêche, des pourvoiries de pêche,
4 traditionnellement comme ça se fait au Québec
5 depuis fort longtemps.

6 R C'est ça.

7 Q C'est l'industrie touristique de la pêche?

8 R Exactement.

9 Q Et la compagnie de transport est nécessaire pour
10 transporter les gens dans ces camps-là.

11 R Indiscutablement.

12 Q Et quand aujourd'hui vous allez à la chasse, est-ce
13 que vous allez encore avec vos - je vais appelez ça
14 des compagnons d'armes - vos anciens chums pilotes?
15 Comme par exemple, monsieur Couture, est-ce que
16 vous allez à la chasse avec lui?

17 R Non. On n'a jamais eu le temps d'aller à la chasse
18 ensemble, parce qu'on volait.

19 Q O.K.

20 R Du 15 de mai au 15 octobre, on travaillait à peu
21 près 100 heures/semaine.

22 Q Ah bon.

23 R On duty. Ce qui voulait dire à peu près sept, huit
24 heures de vol, air time, by day.

25 Q Oui, ça, je comprends ça. Puis vous avez combien

1 d'heures de vol cumulées?

2 R J'ai arrêté de compter à 10 000 heures. Ça me
3 donnait pas grand-chose de compter.

4 Q C'est pas mal.

5 R Je comptais les moteurs.

6 Q Bien ça, c'est sur votre... 10 000 heures c'est sur
7 votre logbook.

8 R Oui. Mon logbook, là, à un moment donné, quand tu
9 as de l'expérience, surtout dans la brousse, tu
10 arrêtes de loguer, là. Tu logues dans ton logbook
11 d'avion, mais tu logues pas dans ton logbook
12 personnel. Écoutez, tes heures...

13 Q Mais c'est quoi la différence? Le logbook d'avion
14 est obligatoire. Aussitôt que vous volez avec
15 l'avion, vous êtes...

16 R Ah oui, le logbook d'avion est obligatoire, lui.

17 Q Comment est-ce que vous pouvez faire d'autres
18 heures qui ne sont pas dedans? C'est les heures que
19 vous êtes pas en vol, que vous pilotez pas? C'est
20 quoi, votre logbook personnel? J'essaie de voir la
21 nuance.

22 R Mon logbook personnel c'est une satisfaction
23 personnelle. D'abord, quand tu commences à piloter,
24 là, il faut que tu le marques qu'est-ce que t'as
25 fait, tout ce que t'as fait. Mais ça devient, ça...

1 comment je pourrais dire ça. Ça devient très
2 personnel puis c'était encourageant de voir tes
3 heures monter avec les types d'avion. Tu sais,
4 chaque type d'avion c'est différent. Les normes
5 sont pas pareilles, l'atterrissage, les vitesses
6 sont pas pareilles. Mais à un moment donné, mais
7 que tu aies volé 27 sortes d'avion, mais qui
8 t'arrives un autre avion, tu le connais, puis tu
9 sais comment est-ce qu'il vole, puis tu connais ses
10 performances. T'arrêtes de loguer.

11 Q Oui, vous dites que vous arrêtez de loguer, mais
12 quand vous prenez l'avion, il faut toujours bien
13 inscrire les heures que vous avez mises dedans?

14 R Dans le logbook d'avion, tu es obligé.

15 Q O.K. Pas dans le vôtre personnel. Il y en a comme
16 deux, je comprends.

17 R Non, non, non. Moi, je loguais dans mon log
18 personnel. Je regardais dans mon livre d'avion,
19 mais je loguais ce que j'avais fait. Parce
20 qu'écoute, icitte, on volait dix heures par jour,
21 mais tu faisais dix voyages par jour. C'était pas
22 loin, là. C'était une demi-heure, une demi-heure,
23 une demi-heure, une demi-heure. Sauf que dans le
24 temps de la chasse, bien là, c'était des heures.
25 Bon, Schefferville, c'était cinq heures à Squaw

1 Lake, après ça, tu t'en allais dans le nord.
2 C'était des heures, là.

3 Q La chasse, est-ce que c'était des pourvoiries
4 aussi? Les chasseurs, vos clients, vous les amenez
5 sur d'autres pourvoiries de chasse?

6 R Bien, j'en amenais partout. Manic 5, là, j'ai
7 chassé là, j'ai fait de la chasse là, moi. Les
8 chasseurs, j'avais rentré un automne 36 gangs de
9 chasseurs, j'ai sorti 32 orignaux. Ça fait qu'on
10 voyageait des orignaux.

11 Q O.K. Le bétail. Est-ce que vous faisiez aussi ce
12 qu'on appelait - vous allez me passer l'expression
13 mi-anglaise - des runs de lait? C'est-à-dire que tu
14 montes des groupes, puis en redescendant, t'en
15 reprends d'autres, puis autrement dit, t'es tout le
16 temps en transit?

17 R C'est toujours mieux way in, way out. You know what
18 I mean. C'est toujours mieux. On essaye, parce que
19 si tu voyages aller avec un avion, c'est pas
20 payant. Alors, tu essayais de faire ça comme ça,
21 way in, way out.

22 Q O.K. Je voudrais parler un petit peu, rapidement,
23 de l'entreprise familiale Produits maison. Produits
24 maison, ça a été une entreprise assez connue
25 généralement, qui a fonctionné...

1 R Très, très, très connue.

2 Q ... jusqu'à il y a pas longtemps?

3 R Provincialement.

4 Q Provincialement. Produits maison distribuait ses
5 produits dans les supermarchés. On allait chez
6 Provigo puis on pouvait trouver des Produits
7 maison.

8 R Partout.

9 Q Alors, plus de cretonnages et des cretons?

10 R Bien, des cretons, on en faisait 7 500 livres par
11 jour, juste des cretons. Ça fait que les autres
12 affaires, la saucisse, on en faisait 2 500 livres à
13 l'heure. On faisait du stock.

14 Q Donc, c'était une compagnie assez importante. Et
15 j'imagine que la compagnie avait un réseau de
16 distribution?

17 R Non. On avait nos distributeurs. Mais par contre,
18 les chaînes de magasins, eux, il fallait aller leur
19 mener. On faisait le stock ici, on allait leur
20 mener à Montréal puis ils distribuait ici. Où est
21 l'erreur? C'est pour ça qu'on a vendu à un moment
22 donné.

23 Q À un moment donné. Vous, est-ce que vous avez été
24 actionnaire de Produits maison?

25 R Au début, je l'ai formée. J'ai vendu, j'ai vendu

1 mes actions lorsque je me suis en été dans
2 l'aviation.

3 Q O.K. Puis quand vous avez terminé votre carrière
4 dans l'aviation en 84, est-ce que vous êtes
5 redevenu actionnaire de Produits maison?

6 R Non, non. J'étais pas intéressé.

7 Q O.K. Est-ce que vous avez travaillé là?

8 R Oui, c'est parce que mon père est décédé. Puis mon
9 père, c'était l'aigle, là. Il surveillait. Mais là,
10 il faut voir partout dans une entreprise quand t'as
11 50 employés. Ça fait que là, mes frères ont dit :
12 « Viens nous trouver. » Moi, j'avais le temps,
13 j'avais rien à faire.

14 Q Ça fait que vous êtes devenu l'aigle?

15 R Pardon? Oui, mais pas l'aigle, mais je les ai
16 aidés.

17 Q O.K. Pour faire l'espèce de direction générale?

18 R Non. Non, non. Le directeur général c'était mon
19 frère. Moi, j'avais l'expérience, parce que je
20 l'avais créée avec mon père, puis j'avais travaillé
21 dans la viande. Alors, j'avais l'expérience de la
22 production, de la gestion de personnel. J'étais un
23 homme très systématique. Ça fait que ça manquait un
24 peu en dedans, j'ai arrangé ça puis j'ai été dix
25 ans.

- 1 Q Dites-moi donc, Monsieur Maltais, vous, comme
2 opérateur de pourvoiries, propriétaire à l'époque
3 d'une compagnie d'aviation, il y a des témoins
4 avant vous qui ont témoigné sur leurs
5 préoccupations en 2005, qu'est-ce qui a fait qu'ils
6 ont adhéré à la Communauté métisse par rapport à
7 l'Approche commune, à la négociation entre des
8 Nations autochtones et le gouvernement. Est-ce que
9 vous, c'est une affaire qui vous a préoccupée, ça?
- 10 R L'Approche commune?
- 11 Q Oui?
- 12 R Bien, ça m'a préoccupé en ce sens qu'on a regardé
13 comme il faut qu'est-ce qui arriverait si ça aurait
14 été fait.
- 15 Q Puis c'était quoi votre impression ou conclusion de
16 qu'est-ce qui arriverait?
- 17 R Conclusion, on aurait pu rien faire dans le bois,
18 là. On aurait pu rien faire, si ça avait été signé,
19 ça.
- 20 Q O.K. Ça, c'est votre compréhension.
- 21 R On peut pas se mettre un pied, un à côté de
22 l'autre.
- 23 Q Et puis en ce qui concerne les pourvoiries, est-ce
24 que vous aviez une préoccupation?
- 25 R Pour les pourvoiries, non, j'ai pas de

1 préoccupation. Sauf que, je sais pas, il y aurait
2 peut-être des choses à revoir, parce que les
3 pourvoiries, il y en a qui font dur.

4 Q C'est bien. J'ai pas d'autres questions.

5 **RÉINTERROGÉ PAR Me DANIEL CÔTÉ,**

6 **Procureur des intimés et de l'intervenante :**

7 Q Une dernière question. Vous avez parlé tout à
8 l'heure du mari de Fabienne qui s'appelle Jimmy
9 Tremblay?

10 R Oui.

11 Q Vous dites : « Ça, c'est un vrai Métis. » Il a été
12 élevé où, lui, Jimmy Tremblay?

13 R Il a été élevé à Sainte-Anne, en bas, à Saint-Luc.

14 Q O.K. Puis il demeure à Saint-Fulgence depuis
15 combien de temps?

16 R Depuis 69.

17 Q Depuis 1969.

18 R Son père, il faisait du ciment, puis il était jeune
19 à l'époque. Il était venu faire, quand on a
20 construit la bâtisse, il était venu finisseur de
21 ciment puis il a connu ma soeur.

22 Q O.K. Puis son père, savez-vous le nom du père de
23 Jimmy Tremblay?

24 R Gérard.

25 Q Gérard Tremblay.

1 R Cassie. Gérard Tremblay Cassie.

2 Q Gérard Tremblay Cassie. C'est quelqu'un de Sainte-
3 Anne?

4 R Sainte-Anne.

5 Q Sainte-Anne à Chicoutimi. Parfait. Merci, Monsieur
6 Maltais.

7 **LA COUR :**

8 Alors, ça compléterait avec le témoin? Juste un
9 petit moment, Monsieur Maltais. Est-ce que vous
10 avez complété avec le témoin?

11 **Me DANIEL CÔTÉ :**

12 Oui, Monsieur le juge.

13 **LA COUR :**

14 On peut libérer monsieur Maltais?

15 **Me DANIEL CÔTÉ :**

16 Oui, on peut libérer monsieur Maltais.

17 **ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS**

18 * * * *

19

20 **Me DANIEL CÔTÉ :**

21 Alors, Monsieur le juge, ça compléterait mes
22 témoins. Maintenant, comme vous m'avez dit tout à
23 l'heure, je vais produire l'arbre généalogique, je
24 l'ai déjà produit, mais je vais le produire
25 officiellement, L'arbre généalogique dans le

1 dossier de Gabrielle Jean et, également, deux
2 arbres généalogiques dans le dossier de Jean-
3 François Perron, que j'ai déjà produit, celui de
4 Dany Piché et celui de Marc Bouchard.

5 Alors, ça compléterait mes documents et ma
6 preuve relativement aux témoins ordinaires.

7 **LA COUR :**

8 C'est bien. Alors, est-ce que je comprends que,
9 quant à vous, vous n'avez pas d'autres témoins à
10 faire entendre? Quant aux autres parties, est-ce
11 qu'il y a d'autres choses que vous suggérez qu'on
12 puisse faire aujourd'hui ou pour le reste de la
13 semaine qu'on avait retenue?

14 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

15 Oui, Monsieur le juge, lors du dernier entretien
16 téléphonique que nous avons eu, les procureurs,
17 vous nous aviez demandé d'explorer au maximum les
18 possibilités d'aménager un ordre des dépositions
19 des témoins experts.

20 **LA COUR :**

21 Je comprends que là, vous êtes dans la gestion?

22 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

23 Oui.

24 **LA COUR :**

25 Mais pour ce qui est de l'audition, est-ce que vos

1 commentaires touchent...

2 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER :**

3 Nous n'avons pas de témoins à faire entendre.

4 **LA COUR :**

5 Maître Bergeron non plus?

6 **Me RICHARD BERGERON :**

7 Non. Comme je vous ai dit, Monsieur le juge, je
8 vais avoir éventuellement une preuve de fait, mais
9 je suis pas en mesure de l'administrer cette
10 semaine, donc de remplir cet espace. Ça sera pas
11 long, mais ça va aller dans l'espace qui m'est
12 dévolu.

13 **LA COUR :**

14 Je comprends qu'à ce moment-ci, on peut suspendre
15 les auditions de la cause? Alors, on va suspendre
16 immédiatement, et effectivement, comme vous avez
17 laissé entendre, on va pouvoir maintenant faire un
18 peu de gestion. Donc, on va se transformer en
19 conférence de gestion.

20
21 **SUSPENSION DE L'AUDITION DE LA CAUSE**

22
23 **CONFÉRENCE DE GESTION (NON TRANSCRITE)**

24
25 * * * * *

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des paroles recueillies hors de mon contrôle au moyen d'un enregistrement numérique, et ce, au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

YOLANDE TEASDALE, s.o